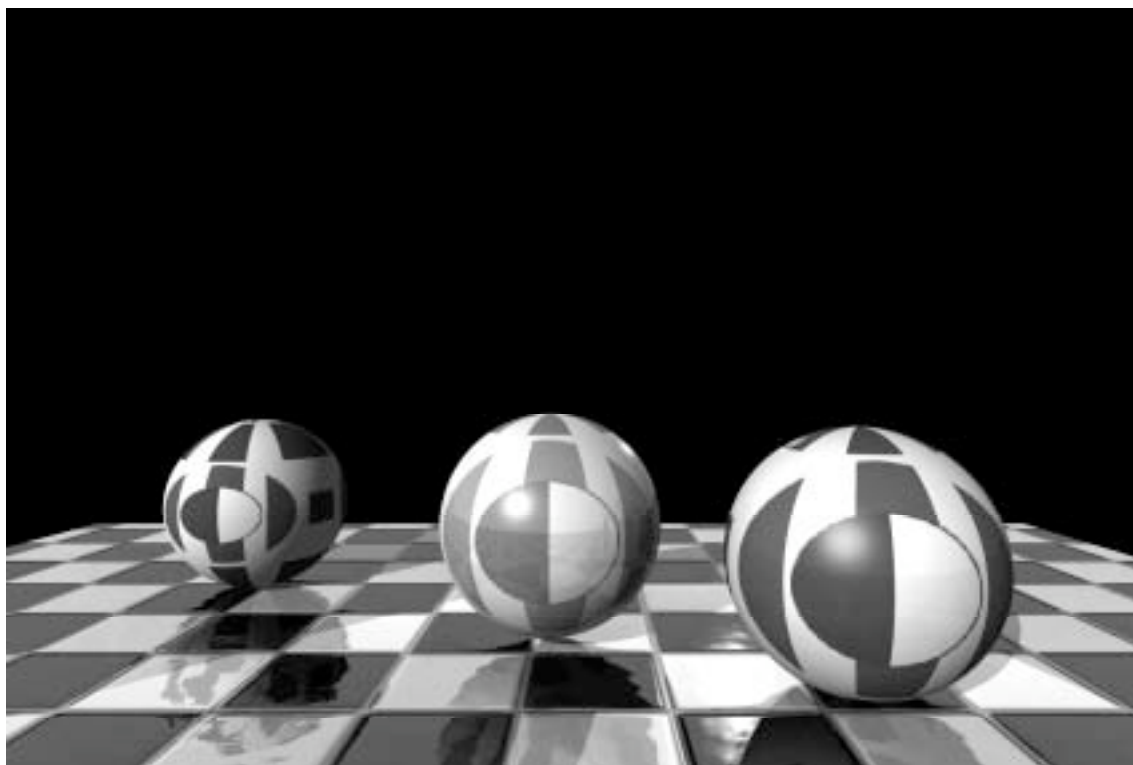


Spécif n°38

Avril 97

SPECIF - Boîte 165, 4 place Jussieu, 75252 PARIS cedex 05



SPECIF

Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SPECIF (1997)

Président d'honneur : Pair Claude

Membres d'honneur : Arzac Jacques
Finance Jean-Pierre
Flajolet Philippe
Girard Jean-Yves
Huet Gérard
Jayez Jacques
Lenfant Jacques
Nivat Maurice
Perrin Dominique

Anciens Présidents : PAIR Claude (1986-1988)
COMYN Gerard (1989)
CARREZ Christian (1990-1991)
GIRAULT Claude (1992-1994)
PERROT Jean-François (1995-1996)

Président : DAUCHET Max

Vice-Présidents : HABIB Michel, Recherche et club EEA
BELLISSANT Camille, Enseignement

Membres du C.A. : BAUDON Olivier
BETARI Abdelkader, Correspondants
BOULICAUT Jean-François
CARREZ Christian, Bureau - Responsable Bulletins et Archives
COULETTE Bernard
DAGORRET Pantxika, Adhésions
FEDOU Jean-Marc, Bureau - Responsable Communication
GAUDEL Marie-Claude
HERIN Danièle
HERMAN Daniel, Ardi
HEULLUY Bernard, Adhésions
KIRCHNER Hélène
KROB Daniel
LUGIEZ Denis
MILLET-BOTTA Odile
MONTANVERT Annick
PETIT Antoine
PONCELET Pascal
RIVEILL Michel, Bureau - Secrétaire
SEDES Florence, Bureau - Trésorière
VOIRON Jacques

Bulletin Spécif : Responsable : Christian CARREZ
Adresse : Bulletin SPECIF - Ch. CARREZ
CNAM - Dépt. Informatique
292, rue Saint Martin
75141 PARIS Cedex 03

(Le Bulletin est diffusé par CEPADUES)

Serveur w3 : <http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/LaBRI/Specif>



Table des matières

1	Le mot du président de Specif	3
2	L'assemblée générale de Specif, 4 décembre 1996.....	7
	Compte rendu de l'assemblée générale.....	7
	Rapport moral.....	9
	Rapport financier	10
	Commission enseignement	12
	Commission recherche.....	12
3	Actions de Specif et du CNU	15
	Réunions avec le ministre et les présidents de certaines sections du CNU.....	15
	Réunion avec Monsieur Serge Rigo, Directeur de la DSPT4.....	16
	Réunion avec Monsieur Jean-Jacques Gagnepain, Directeur du département SPI du CNRS.....	19
	Réunion MST Sociétés Savantes	20
	Réunion avec Jean-Claude Hardouin, Directeur adjoint du cabinet du Ministre de l'Education Nationale de l'enseignement supérieur et de la Recherche.....	21
	Lettre à Monsieur le Directeur Général des Enseignements Supérieurs par les présidents des associations Specif, EEA, AUM.....	25
	Réunion entre la C.E.C. et Specif.....	26
4	Nouvelles de la section 07 du CNRS	29
	Compte rendu de la réunion PRC-GDR	29
	Compte rendu intersyndical de la réunion de bureau des la section 07.....	35
	Note sur la promotion des chercheurs du CNRS au grade de DR2, DR1 et DRCE.....	36
5	A propos de l'enseignement de l'informatique	39
	Annonce des journées Specif sur les Deug.....	39
	Journées de Grenoble sur les filières technologiques en Informatique.....	39
	Réunion du réseau CEFI - Ecoles d'ingénieurs.....	43
	Ada et les IUT informatiques.....	44
6	Divers.....	45
	Trophées France Télécom.....	45
	Voir, Entendre, Raisonner, Calculer.....	48
	Ecole d'été sur le temps réel	48
	Evénements planifiés.....	49
	Livres proposés à Specif	51
7	Libres opinions	53
	Pétition d'enseignants chercheurs de l'IRIT.....	53
	La Confédération des étudiants-chercheurs.....	54
8	Fonctionnement de l'association	57
	Calendrier des réunions	57
	Compte rendu du conseil d'administration du 6 décembre 1996	57
	Compte rendu du conseil d'administration du 6 février 1997	59
	Bulletin d'adhésion 1996.....	63
	Liste des correspondants de Specif.....	64

Ce bulletin contient, comme d'habitude, les informations récentes qui nous sont parvenues en provenance de diverses sources, et qui devraient intéresser les enseignants chercheurs. Deux nouvelles rubriques ont vu le jour. L'une est liée aux actions de Specif et du CNU; chacun pourra constater l'activité débordante de l'association, et en particulier de son nouveau président, en ce début d'année. En ces temps de réformes des Deug, à mettre en place pour la rentrée 1997, la place de l'informatique à ce niveau d'enseignement est cruciale et Specif se doit d'agir et d'aider tous les collègues pour que la place qui lui sera accordée localement corresponde à celle qui lui est dû. La deuxième rubrique est la rubrique « libres opinions »; elle a pour vocation de recevoir des textes qui intéressent l'ensemble de la communauté sans être le reflet de l'opinion du conseil d'administration, et qui peuvent être initiateur de débats non polémiques.

La présentation de ce bulletin a également été revue, de façon à gagner quelques pages, et réduire ainsi les coûts de fabrication et de distribution, tout en essayant de conserver une lecture agréable. Le conseil d'administration poursuit sa recherche de réduction des charges de l'association.

Je rappelle que ce bulletin est ouvert à tous les membres de l'association; pour me simplifier la tâche, je demande que les documents me soient fournis de préférence sous forme électronique (word lisible sur Mac de préférence, à la rigueur latex, envoyés à `carrez@cnam.fr`), en me précisant qu'ils sont destinés à publication dans le bulletin, et s'ils peuvent être condensés.

Christian Carrez,
rédacteur en chef.

Le dessin de couverture a été réalisé par Olivier Laveau, avec les logiciels Strata studio et Photoshop, au département mathématiques et informatique de l'école normale supérieure (Ulm).

Éleve à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan (section C, Arts et Créations Industrielles) depuis 1994, Olivier Laveau prépare cette année l'agrégation d'Arts Appliqués. Il travaille également sur divers projets intégrant de nouvelles technologies, animation, interactivité... en relation avec d'autres départements et par le biais du CREACI (Centre de Recherches et d'Etudes en Arts et Créations Industrielles).

Le mot du président

Cher(e)s Collègues,

Mon premier éditorial ne sera pas un morceau de littérature. Les suivants non plus. Je vais user de sous-titres pour vous faciliter la lecture (ou guider les sauts de paragraphes).

Remerciements

Claude Pair, fondateur de SPECIF, et un des fondateurs de notre communauté, a accepté la Présidence d'Honneur. Il m'a rappelé ses liens avec Lille, où il donna sa première conférence, et où il fut Recteur de 1989 à 1993. Claude Pair m'a aussi rappelé que je suis le troisième président de SPECIF Lillois, puisque c'est Gérard Comyn, maintenant à Bruxelles, qui lui succéda, et que Christian Carrez fut longtemps mon voisin de labo (Christian voulait me forcer à utiliser la messagerie électronique, fort peu engageante à l'époque. Par mesure de rétorsion, je tapais dans le mur qui séparait nos bureaux pour le contacter). Au sortir de Normale Sup, Claude Pair débuta sa carrière comme professeur de lycée à Metz puis à Nancy. Fondateur du CRIN, Président de l'INPL, il fut Directeur des Lycées de 1981 à 1985. Recteur, il marqua encore de son empreinte la loi d'orientation de 1989. Jeune retraité, Claude Pair est plus que jamais missionnaire de l'enseignement public, maintenant au titre de l'UNESCO ou de l'OCDE.

Jacques Arsac, Philippe Flajolet, Jean-Yves Girard, Gérard Huet, et Maurice Nivat, Correspondants à l'Académie des Sciences, Jean-Pierre Finance, Jacques Jayez, Jacques Lenfant, et Dominique Perrin, Présidents d'Université, ont accepté d'être Membres d'Honneur de notre association, et de renforcer ainsi notre crédit. Ma sollicitation a été l'occasion d'échanges de vue très constructifs avec la plupart d'entre eux. Certains m'ont demandé des éclaircissements, ce qui est tout à fait normal : quand on est en vue, on sait que toute caution engage.

Nous leur sommes à tous profondément reconnaissants.

Les équipes, les bureaux et les présidents se succèdent, mais SPECIF demeure, telle la barque de Delphes (je m'essaie mal à la culture classique que nous avait inculquée Jean-François Perrot). Les journées thématiques, les piles de bulletins produits, mines d'informations, matérialisent 11 ans d'engagements au sein de notre association. Remercions tout particulièrement les membres sortants du CA, Claude Bétourné, Claude Girault, Georges de Sablet, Michel Schneider, qui ont pendant de nombreuses années dépensé sans compter leur énergie et leur talent pour SPECIF, avec bien sûr une mention particulière pour Jean-François Perrot, personnalité dont la grande culture continuera de servir l'image de notre discipline. Pierre Lafon a assuré un travail énorme avec une bonhomie qui n'avait d'égal que la détermination, et qui nous fera le regretter doublement. Les très intéressantes journées de Grenoble, organisées avec Camille Bellissant, qui lui succède à la Vice Présidence Enseignement, sont un passage de témoin. Daniel Krob quitte la vice présidence recherche mais reste heureusement au CA, où sa vision de la recherche nous est précieuse. Les efforts déployés par Daniel, notamment sur les dossiers "agrégation" et GDR/PRC, seront poursuivis. Michel Habib lui succède dans la continuité à la vice-présidence Recherche.

Des sortants, Des rentrants. Michel Riveill arrive comme secrétaire, qui sera désormais général. Certain(e)s diront qu'on passe d'une secrétaire à un secrétaire général, mais non. Annick était déjà générale de fait, et puis c'est pour dire qu'il nous faudrait aussi une ou un (remarquez ma prudence) secrétaire. Danièle Hérin se sent particulièrement concernée par les liens avec l'industrie, Denis Lugiez par l'avenir et les objectifs du métier, Odile Millet-Botta par les DEUG, Pascal Poncelet va seconder Abdelkader Bétari, et Antoine Petit s'implique beaucoup, particulièrement dans les dossiers « agrégation », Deug et recherche.

Bernard Heulluy succède progressivement aux adhésions à Pantxika Dagorret, que nous remercions d'autant plus que sa tâche est prenante et vitale. D'autres évolutions de responsabilités se font, que je n'énumérerai pas ici.

Grand merci à ceux qui nous ont mandatés.

SPECIF : une association d'utilité publique ou un machin à faire mousser son président et son conseil d'administration?

C'est la question que se posent des collègues, des jeunes en particulier, et vous aussi peut-être. J'irai droit au but. Les militants qui consacrent du temps et parfois de l'argent - certain(e)s viennent au CA de leur poche - qui triment sans aucune logistique, sont mus par la seule conviction que SPECIF sert l'informatique et la société. Je ne vois pas quel intérêt ils pourraient y trouver, autre que celui, essentiel, d'avoir le sentiment de servir à quelque chose.

1200 enseignants chercheurs sur les 2000 de la 27ème section, ont été recrutés ces dix dernières années. La plupart seront encore en poste en 2025. Cela vaut bien de prendre en main les orientations d'une discipline aussi évolutive, et SPECIF est fait pour cela (je reviendrai plus loin sur les articulations avec les syndicats). Vous devez convaincre les jeunes de cela. SPECIF doit s'affirmer comme force de propositions avec l'implication de tous. J'ai dit à la dernière AG que j'étais candidat à la présidence pour une politique de dialogue, de proposition et d'ouverture. Dialoguer et proposer aux pouvoirs publics est notre rôle, indépendamment de toute couleur politique. Les gouvernements passent, les problèmes restent. L'ouverture aux autres associations, au monde professionnel, permet de mieux cadrer les problèmes. Nous avons déjà fait beaucoup sur trois mois dans ces directions, pressés par l'actualité.

Un nécessaire sentiment de solidarité entre recherche et formation.

Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare. Ce postulat est une des raisons d'être de SPECIF. Si nous ne cultivons pas la conscience d'être embarqués dans une aventure commune, SPECIF aura échoué.

La spécificité des enseignements en informatique, ses exigences et ses volumes, le manque d'IATOS, risquent d'inciter les jeunes maîtres de conférences à baisser les bras et abandonner la recherche. Ce serait suicidaire pour eux, et ce serait la meilleure justification des statuts d'enseignants plein temps dans le supérieur. SPECIF doit interpeler sans relâche les tutelles sur ce point, mais aussi aider et encourager les jeunes à tenir bon en recherche.

Comment organiser le débat et l'implication de tou(te)s dans SPECIF?

Je viens de dire que dans l'urgence - dont on sait jamais si elle est réelle ou apparente - nous avons dû prendre des positions au seul niveau du CA ces derniers temps. C'est vrai pour plusieurs raisons : rien n'est pire que ne pas exister, et il fallait occuper le terrain, soutenir l'informatique; les dossiers de fond de SPECIF n'étant pas toujours bouclés, il a fallu agir quand même; les structures actuelles de SPECIF ne permettent pas une consultation rapide (il ne permettent pas la consultation du tout). Il faut fonctionner comme les syndicats, c'est-à-dire

- élaborer des positions de fond, que des élus sont mandatés pour soutenir, et savoir qu'à partir de ces bases, il faudra improviser dans l'action (c'est inévitable).
- se doter d'une structure pyramidale.

Groupes de travail et délégués régionaux

Ces réformes intérieures ont été mon premier souci, j'en avais averti les correspondants lors de mes vœux, mais il faut du temps pour les mettre en place.

Des groupes de travail se sont constitués et fonctionnent. Mais la structure actuelle, avec plus de 100 correspondants pour moins de 700 adhérents, rend impossible les remontées et les consultations. Le débat local est trop restreint, la synthèse matériellement impossible. Il faut une structure intermédiaire, "de cardinalité proche de la racine carrée de celle du nombre d'adhérents". Abdelkader Bétari la met en place, et nous allons la faire vivre aussitôt, sur des thèmes qui nous remonteront par ce canal, ou qui seront préparés par le CA. Les délégués régionaux auront un rôle de débat et d'animation locale, ils feront transiter dans les deux sens les sollicitations.

Expliquez SPECIF, faites adhérer les jeunes!

Il est important que SPECIF soit représentatif pour pouvoir agir avec crédit, donc il faut des adhérents. Suite à la dernière AG, nous étudions un taux de première cotisation réduite, mais cela nécessite des réformes statutaires et ne peut être mis en place cette année. En attendant, répétez aux jeunes qu'ils

doivent se sentir concernés par l'avenir de leur discipline, et qu'il leur faut pour cela s'impliquer dans des réflexions d'ensemble et des actions auprès des tutelles. Faites aussi adhérer les personnes morales! Notre objectif pour 97 doit être au moins d'enrayer la baisse d'adhésion, malgré l'augmentation du montant des cotisations.

En attendant de nouvelles plaquettes, discutez, diffusez et affichez le bulletin d'adhésion (il est aussi sur le Web). Je vous propose en annexe une affichette "Adhérez à SPECIF" à reproduire et diffuser. Vous pouvez aussi faire la remodeler selon vos désirs! Je m'adresse ici tout particulièrement aux correspondant(e)s.

La communication

Je crois beaucoup au bouche à oreille, au travail de chacun, aux initiatives des adhérents, des correspondants, des futurs délégués régionaux. En plus, le Web s'affirme comme un bon vecteur. Le bulletin est à revoir pour deux raisons. Il est trop cher, et inadapté à la communication externe. Même en interne, il est trop gros: on ne lit pas tout, et les informations d'actualité sont vite obsolètes. Un groupe de *travail communication* se crée au CA sur cette réflexion.

Augmentation des cotisations, budget , logistique

Vous le savez, les cotisations ont augmenté. La raison est que les anciennes couvraient à peine le coût du bulletin. Ceci ne peut durer.

Nous garderons sans doute un lien papier, mais allégé, le Web faisant le reste (des cas particuliers pourront être traités). Nous devons par ailleurs nous donner des moyens. SPECIF est la seule association à fonctionner sans aucun moyen technique ni de secrétariat. C'est invivable, cela nous donne le choix entre ne rien faire et être taxés d'immobilisme, avoir des actions sporadiques sans consultation, ou faire mal toute action d'envergure. Le *groupe fonctionnement et budget* étudie ce qu'on peut faire. La moindre activité coûte; nous avons pour 10 Kf de bureau téléphonique par an; chaque CA coûte 10 Kf de transport. Ces sommes sont pour le moment invisibles pour SPECIF, car supportées par les labos ou services, mais il faut le savoir.

SPECIF et les syndicats

Le problème s'est posé à l'occasion des élections au dernier CNU (voir la pétition toulousaine dans ce bulletin). Il doit être débattu à froid, et il le sera. Seule l'actualité (réforme Bayrou) en a retardé le moment. En attendant, toutes nos actions récentes ont été menées en parfaite concertation avec Michel Lamure, qui représente notre section aux conférences disciplinaires.

Trois mois d'actions (vous aurez plus de détails dans ce bulletin).

Réforme des premiers cycles.

Le groupe DEUG, lancé par Pierre Lafon, est maintenant coordonné par Régine Raynaud, qui n'est pas au CA, notez le bien, et ce ne devrait pas être l'exception. Il s'est réuni plusieurs fois depuis la dernière AG et élabore les incontournables d'un enseignement en DEUG. Parallèlement, nous avons rencontré sur le sujet Jean-Claude Hardouin, Directeur adjoint du Cabinet de François Bayrou, et les présidents de l'AUM (Gérard Cognet, association universitaire de mécanique) et du club EEA (Jean-Marie Kauffman) . Notre message de base est simple: l'informatique est un enjeu de société; porteur d'emplois, elle est très peu présente dans le secondaire; elle doit donc être très présente en DEUG pour former les cadres et citoyens de demain, et pour permettre aux étudiants une orientation éclairée. Comme nos disciplines n'ont pas pour elles le poids de la tradition, pour forcer le progrès, nous sommes partisans d'une maquette nationale garantissant un pourcentage minimal en DEUG. Nous avons largement diffusé auprès des tutelles des propositions chiffrées, qui représentent partout des progrès (voir dans le bulletin). Les tutelles souhaitaient des propositions conjointes (EEA AUM SPECIF) pour avoir plus de poids. Nous l'avons fait, c'est dans ma politique. Même si la démarche et les propositions sont critiquables et critiquées, elles sont mieux que rien ou que des propositions corporatistes, sachant que de toute façon, toute proposition, tout tableau, n'est qu'un élément parmi les tas qui sont triturés et arbitrés ensuite en tous sens, et que l'espérance de survie d'une proposition dépend de l'assiette de sa représentativité.

Filières technologiques.

Côté ministère, les choses sont moins avancées qu'en DEUG. Camille Bellissant coordonne le groupe de propositions et la synthèse des journées de Grenoble. Nous avons souligné aux tutelles que l'informatique tient à la fois des sciences et des technologies, à la fois des voies générales et des voies technologiques, et que cette ubiquité est une richesse. La réflexion sur les IUP progresse, en concertation avec Geneviève Jomier. Nous rencontrons la MST (Jean-Marie Flamme) sur les filières technologiques le 3 avril.

PRC, GdR et recherche.

Lors d'entrevues avec Serge Rigo, Directeur du DSPT4, puis Jean-Jacques Gagnepain, Directeur du Département SPI du CNRS, nous avons expliqué l'importance de maintenir des structures d'animation nationale de la recherche de base, pour valoriser et coordonner notre communauté jeune, parfois dispersée, et surchargée d'enseignements. D'autant que les financements que l'on trouve au niveau des régions ou de l'Europe sont fort finalisés. Les perspectives financières sont sombres en ce qui concerne ce niveau d'animation (les ex GdR/PRC). Pour ce qui est de lancer de nouvelles actions à durée limitée, et plus finalisées, toute implication industrielle est encouragée par les tutelles.

CAPES et agrégation d'informatique.

La reconnaissance par un CAPES et une agrégation conforterait l'informatique au rang de discipline comme les autres, et garantirait seule une formation conséquente et de qualité à cette discipline clé - les volontaires actuels sont en général irréprochables, mais il faut à chaque fois repartir à zéro, sans structures ni référentiel, pour en former de nouveaux. Ce dossier n'est pas nouveau, mais il redevient d'actualité, car les réflexions des acteurs du secondaires évoluent favorablement et le SNES a un projet qui semble avancé. Dès lors, plus état d'âme possible. SPECIF doit œuvrer pour la création, en dialogue avec tous les acteurs et promoteurs des divers projets.

Vers un serveur pédagogique.

Un groupe de travail aminé par Jean-Marc Fédou avance à grands pas. En mettant en commun les expériences et les documents, un tel serveur devrait aider à rationaliser les efforts et normaliser les enseignements, donc à dégager du temps pour la recherche ou d'autres actions de formation, tout en améliorant les prestations actuelles. Je considère donc l'enjeu de cette opération comme très important.

Le devenir des thésards.

Nous avons rencontré la CEC, coordination d'étudiants chercheurs, qui s'exprime dans ce bulletin. Les thésards sont légitimement préoccupés par leur avenir, les pouvoirs publics aussi (voir le compte-rendu de la réunion MST sociétés savantes). SPECIF agit d'abord pour promouvoir la discipline et ses débouchés dans le secteur public, c'est évident. Mais le but d'une thèse est de former aussi par la recherche, et il n'est ni possible ni souhaitable de borner les horizons des thésards à la recherche publique. SPECIF doit aider à une meilleure articulation recherche - docteurs - industrie. Une action en ce sens est prévue pour 1998.

Les IATOS et ITA.

Lors des grandes vagues de créations de postes techniques et administratifs, nous naissions à peine. C'est là un problème qu'il ne faut pas sous-estimer, et qui a des conséquences graves : l'enseignant est amené à faire de la technique et de l'administration au lieu de la recherche. Les personnels techniques et administratifs vont connaître de nombreux départs en retraite dans les dix ans qui viennent, c'est le moment de se battre sur ce terrain. Ce pourrait être un exemple de large consultation de SPECIF via les délégués régionaux et les correspondants.

Max Dauchet

Assemblée générale 4 décembre 1996 (Grenoble)

- Compte rendu de l'AG
- Résultats des élections au CA
- Rapport moral
- Rapport financier pour l'exercice 1996
- Activité des commissions

Assemblée Générale Ordinaire

par Annick Montanvert, secrétaire

Cette Assemblée Générale a eu lieu de 17h à 19h le mercredi 4 décembre 1996 à Grenoble. Elle s'est tenue dans le contexte des Journées sur Les Filières Technologiques en Informatique (des 4 et 5 décembre).

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.), dans l'Amphithéâtre de l'ENSIMAG, par Jean-François Perrot, Président, à 17h, devant environ 80 personnes.

I. Rapports

Pierre Lafon, responsable de la Commission Enseignement, présente le bilan de la commission. Ce bilan est donné par ailleurs dans ce bulletin.

Max Dauchet, responsable de la Commission Prospective, présente le bilan de la commission.

Le bilan de la commission recherche est donné dans ce bulletin.

Florence Sedes, trésorière de Specif, dresse le rapport financier, donné par ailleurs dans ce bulletin. Il y a à ce jour 623 adhérents à jour de leur cotisation. Les dépenses sont dues essentiellement au tirage du bulletin et à son envoi ; cette année surtout, un bulletin spécial a entraîné un surcoût important.

La proposition de passer la cotisation à 200 F (et 1000 F pour les personnes morales) est faite. Quelques questions relatives à la gestion des réserves, à la recherche de subventions, au nombre potentiel d'adhérents sont posées. En réponse, il est indiqué que les subventions sont incertaines et très irrégulières, d'où l'importance d'avoir quelques réserves car les adhésions couvrent tout juste les frais de bulletin, que les correspondants ont pour rôle d'organiser les campagnes d'adhésions sur leur zone, de servir de relais au Conseil d'Administration, et d'animer la vie de base de l'association. La discussion portant sur le prix de l'adhésion amène les participants à s'interroger sur l'importance attachée au bulletin par les adhérents ; faut-il établir une formule d'adhésion sans bulletin, au risque de supprimer ce qui est pour beaucoup le contact avec Specif ?

Sur ces interrogations, le passage de la cotisation à 200 F est mis au vote.

Il est demandé expressément que le prochain Conseil d'Administration étudie la mise en place d'une cotisation à prix réduit - dans les 70 F - pour les thésards. Une motion sur cette demande est mise au vote et votée à la majorité.

Jean-François Perrot, président de Specif, présente le rapport moral, donné par ailleurs dans ce bulletin de Specif. Il rappelle les différents événements dans lesquels Specif a été présent. Il insiste sur le fait que l'organisation face aux actions à mener est difficile à gérer, et les actions menées par des petits groupes émanants du C.A. qui fonctionnent mieux que l'organisation en commissions.

On rappelle à tous l'existence du serveur :

<http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/LaBRI/Specif/>

Votes

Cotisation à 200 F : Majorité des votants.

Quitus financier : Unanimité.

Quitus Moral : Unanimité.

II. Elections au Conseil d'Administration

Max Dauchet se présente comme candidat à la présidence de Specif, à la suite de Jean-François Perrot en fin de mandat et non candidat au C.A.

Max Dauchet rappelle que l'informatique constitue la plus grande section du CNU. Il est convaincu que Specif doit prendre part aux grandes décisions relatives à notre discipline et que Specif doit souder la communauté.

Pour mettre en place un fonctionnement adéquat, Max Dauchet propose de renforcer les actions menées par des groupes de travail, plutôt que dans un contexte systématique de commissions. Les correspondants ont un rôle clef à jouer. Le budget doit rester équilibré et le bulletin ne doit pas tout consommer, de manière à permettre aussi le financement de journées, de missions relatives aux actions en cours, et de frais de secrétariat.

Max Dauchet insiste sur le fait que les adhésions individuelles ont vocation à être... individuelles (et non prises en charge par les labos) ; il faut aussi augmenter le nombre d'adhésions morales.

La procédure de vote au Conseil d'Administration est mise en place.

Huit membres sont sortants (J-F. Perrot, A. Montanvert, Fl. Sedes, B. Coulette, M. Habib, B. Heulluy, G. de Sablet, M. Schneider). P. Lafon et Cl. Girault sont démissionnaires. Il y a 14 candidats.

Le conseil d'administration a décidé de pourvoir au remplacement pour un an (fin des mandats de P. Lafon et Cl. Girault) par les 9ème et 10ème candidats au résultat des votes (dans l'ordre du nombre de voix).

Sont élus B. Coulette, M. Habib, D. Hérin, B. Heulluy, A. Montanvert, A. Petit, M. Riveill, Fl. Sedes pour des mandats de 3 ans ; O. Millet-Botta et P. Poncelet pour des mandats de 1 an.

Clôture à 19h avec un pot offert par l'IMAG.

Résultats des élections au Conseil d'Administration

Nombre de votants : 218 Bulletins blancs : 4 Bulletins nuls : 0

Sont élus :

COULETTE Bernard¹

HABIB Michel¹

HERIN Danièle²

HEULLUY Bernard¹

LUGIEZ Denis³

MILLET-BOTTA Odile³

MONTANVERT Annick¹

PETIT Antoine²

PONCELET Pascal³

RIVEILL Michel²

SEDES Florence¹

1 renouvellement de mandat pour 3 ans.

2 élus pour des mandats de 3 ans en remplacement des membres sortants suivant : PERROT Jean-François, de SABLET Georges, SCHNEIDER Michel.

3 élus chacun pour un mandat de 1 an en remplacement des membres démissionnaires suivant : BETOURNE Claude, GIRAULT Claude, LAFON Pierre.

Rapport moral pour l'année 1996

J-F. Perrot, président

L'année a commencé en retard, l'AG ordinaire et l'AG extraordinaire prévues pour décembre 1995 ayant été reportées pour cause de grèves au 2 février 1996. Elle s'est ouverte par quelques changements dans l'exécutif de l'association, changement de personnes et émergence de nouvelles structures.

Norbert Cot n'étant plus au CA, c'est Christian Carrez qui a pris la responsabilité du bulletin. Tous les adhérents ont pu constater que cette succession s'était faite dans la continuité et la maintien de la qualité du produit. Du point de vue structurel, Max Dauchet a proposé de créer une commission *Prospective*, tandis que la commission *Moyens* disparaissait. SPECIF a donc fonctionné cette année avec trois commissions comme par le passé, intitulées cette fois Enseignement, Prospective et Recherche.

Outre les traditionnels président (le soussigné), secrétaire (Annick Montanvert), trésorière (Florence Sèdes), et responsable du bulletin, le bureau 1996 comportait donc trois vice-présidents (un par commission : Pierre Lafon, Max Dauchet et Daniel Krob). Dans le courant de l'année, il s'est élargi au gestionnaire de nos pages W3, Jean-Marc Fédou.

Du point de vue des publications, l'année 1996 a vu la conclusion d'actions lancées auparavant, avec la sortie du Guide des DEA édité par le Centre d'Etudes sur la Formation d'Ingénieurs (CEFI), et mis au point par Hélène Kirchner. Rappelons que ce Guide fait partie d'un triplet consacré aux DEA du secteur SPI : Electronique, Informatique et Mécanique. Le contact que SPECIF a pris à cette occasion avec le CEFI s'est prolongé dans le cadre des journées d'information animées par cet organisme (voir mon CR dans le présent bulletin), et j'espère qu'il sera poursuivi.

Le bulletin spécial n° 34 (avril 96) a enfin permis de publier les documents des journées de Grenoble sur les réseaux de janvier 1994, comme nous nous étions de longue date engagés à le faire. Le coût non négligeable de cette opération est un élément qui devra être pris en compte "la prochaine fois". Or "la prochaine fois" est toute proche, puisque cette année s'est conclue en beauté avec les journées sur les filières technologiques en informatique, de nouveau à Grenoble. Je saisis l'occasion de ce rapport moral pour féliciter et remercier Camille Bellissant, Pierre Lafon et toute l'équipe grenobloise pour leur excellente organisation et pour le succès de leur entreprise.

A la suite du vote des nouveaux statuts (par l'AG extraordinaire du 2 février) et du changement de siège social (par l'AG ordinaire), les démarches nécessaires ont été effectuées à la préfecture de police (puisque notre association est sise à Paris). Ce changement de siège social est paru sous le n° 1866, page 5215, au J.O. n° 48 du 27 novembre 1996.

Je rappelle que la modification des statuts avait pour but d'obtenir pour SPECIF la déclaration d'utilité publique. Cette action reste à entreprendre.

La question qui a dominé cette année la vie de SPECIF, de mon point de vue, a été celle de l'efficacité de notre action auprès de nos tutelles, et plus généralement de l'orientation à donner à notre association. Je ne reprendrai pas ici les vues que j'ai développées dans différents textes publiés au bulletin, notamment dans le n° 36 (juillet 96), mais j'indiquerai pourquoi le problème s'est posé de manière aiguë cette année.

La première action que nous avons lancée n'a pas eu le succès espéré. Il s'agissait de faire entendre la voix de SPECIF dans le cadre des Etats-Généraux de l'Université. À cette fin, nous avons confié une note à l'intention du ministre à Michel Lamure, président de la 27ème section du CNU, dans le cadre de la consultation des présidents des sections du CNU, et nous avons sollicité un entretien par fax. Voir dans le bulletin n° 35 (avril 96), p. 65-68 le texte de cette note et le CR de M. Lamure. Ensuite, Max Dauchet et Daniel Krob ont rencontré Daniel Laurent, administrateur provisoire de l'université de Marne-la-Vallée et proche du ministre. Les vues de D. Laurent sur le rôle que pourrait jouer SPECIF nous ont renforcés dans l'idée qu'il nous fallait des moyens supplémentaires.

Or dans les faits la surcharge et les problèmes d'organisation ont eu pour conséquence que la série de rencontres avec Serge Rigo, responsable du DSPT-4 au ministère, dont je me réjouissais fort dans le rapport moral pour 1995, s'est interrompue. C'est l'analyse de cette contradiction qui m'a conduit à ne pas souhaiter poursuivre l'expérience. Max Dauchet, avec qui je suis d'accord pour l'essentiel, a bien voulu reprendre le flambeau: je l'en remercie.

Dans notre époque de changements rapides, la mission de SPECIF est plus importante que jamais. Max apporte des idées nouvelles, et sa grande expérience des affaires de notre communauté. Tous mes vœux l'accompagnent, ainsi que le nouveau CA.

Rapport financier pour l'exercice 1996

par Florence Sedes, trésorière

L'exercice 1996 se traduit par un solde très légèrement excédentaire, malgré la subvention ministérielle d'un montant de 50 000 F dont a heureusement bénéficié l'association. Cette somme, qui n'apparaît pas au bilan, a permis de prendre en charge en grande partie l'édition des bulletins.

I - Résultat de l'exercice

CHARGES		PRODUITS			
	Détail	Total		Détail	Total
IMPRIMERIE (tirage + diffusion)		66 112	ADHESIONS		102 450
particip° tirage bull. n° 34, 35	16 872	(*)	623 P. P. * 150	93 450	
bulletin n° 36	28 948		9 P. M. * 1 000	9 000	
bulletin n° 37	20 292		(dont 1 au titre de 95)		
SUBVENTION Journées Grenoble		15 000			
FRAIS A.G. 1995		6 120			
location salle CNAM	1 000				
cocktail	5 120				
ANNUAIRES DEA		9 814			
SECRETARIAT		2 050			
	1000				
	420				
	630				
AFFRANCHISSEMENTS		2749			
	280				
	290				
	185				
	156				
	1828				
FRAIS DE GESTION CCP		6			
TOTAL DEPENSES		101 851	TOTAL RECETTES		102 450
Résultat exercice		599			
TOTAL CHARGES		102 450	TOTAL PRODUITS		102 450

(*) *Subventions* : Les éléments comptables qui précèdent ne peuvent faire apparaître les subventions dont a pu bénéficier Specif, perçues via des organismes extérieurs (laboratoires, établissements,...), et qui ne sont pas gérées directement par l'association. Une subvention ministérielle exceptionnelle -à l'occasion de l'anniversaire de l'association-, d'un montant de 50 000 F, a été perçue via l'ENS Lyon; elle a été employée à financer en partie les bulletins n° 34 et 35.

On réalise dès lors la perte financière qui serait intervenue si l'association avait dû assumer intégralement la dépense afférente auxdits bulletins !

Adhésions personnes morales :

Les 9 (généreuses !) personnes morales qui ont cotisé sont
le CNAM,
le département Informatique de l'Université de Toulon et du Var,
l'ENSEEIH (N7) (INP Toulouse),
l'IBP (Paris 6),

l'IFSIC (Rennes 1),
 l'I.R.E.M.I.A. (Faculté des Sciences de l'Université de La Réunion),
 le L.R.I. (Paris 11),
 le PRISM (Université de Versailles-St Quentin),
 l'UFR d'Informatique, Electronique, Electrotechnique, Automatique
 de l'Université des Sciences et Technologies de Lille
 (au titre de l'année 95, a posteriori, et de 96)

Nos plus chaleureux et sincères remerciements vont aux responsables de ces institutions qui œuvrent pour le développement de SPECIF.

II - Bilan des adhésions

Le nombre d'adhérents a régressé : 623 en 1996, au lieu de 733 en 1995, et 735 en 1994. On constate un renouvellement moins important que les années précédentes (502), auxquels viennent s'adjoindre 75 nouveaux adhérents (contre 86 en 1995, et 156 en 1994).

Le bilan des adhésions établi par P. Dagorret pour 1996 est le suivant :

Adhérents 1996	623
nouveaux	75
renouvellements / 95	502
renouvellements / 94	46
Renouvellements	548
- ayant cotisé en 95 et en 96	502
- ayant cotisé en 94, pas en 95, puis à nouveau en 96	46
Départs : adhésions de 95 non renouvelées en 96	231
Bilan adhérents 1995	- 110

III - Situation de trésorerie

La situation de la trésorerie de Spécif au 02/12/96 est la suivante :

Compte Courant Postal	71 600 F
Compte Epargne Livret	79 000 F
Compte Titres	75 900 F
Sicav Association	
Total:	226 500 F

+ intérêts capitalisés au titre de 96

IV - Budget prévisionnel

Si l'on envisage une stabilisation du nombre d'adhésions -des personnes morales comme des personnes physiques-, le budget prévisionnel pour l'exercice 1996 peut s'établir comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
	Détail	Total	Détail	Total
IMPRIMERIE (tirage + diffusion)		108 000	ADHESIONS	128 000
600 * 45 F * 4 bulletins			600 P. P. * 200	120 000
			8 P. M. * 1 000	8 000
SECRETARIAT		8 000		
AFFRANCHISSEMENTS		4 000		
TOTAL DEPENSES		120 000	TOTAL RECETTES	128 000

Rappelons que les différentes réunions de commissions ou de CA sont toujours aux frais des laboratoires ou établissements, qui financent les missions.

Le problème essentiel est le changement progressif du mode de financement de SPECIF.

Considérons la ventilation des dépenses concernant le bulletin pour la seule année 1996 :

bulletin n° 34, 35 66 872 / 733 = 90 F

bulletin n° 36 28 948 / 615 = 47 F

bulletin n° 37 20 298 / 615 = 33 F

soit, un coût par adhérent de **170 F** pour une cotisation de **150 F**.

Aujourd'hui, le bulletin à lui seul coûte plus cher que le montant de l'adhésion. Il apparaît donc comme urgent d'augmenter le montant de la cotisation, inchangé depuis 93, afin de couvrir les dépenses afférentes à chaque adhérent, et, ainsi, tenter d'équilibrer recettes et dépenses. En effet, la "franchise entre fonctionnaires" n'étant plus autorisée, le budget est désormais largement grevé par les frais d'affranchissements correspondant à l'envoi de chaque bulletin.

Commission Enseignement

par Pierre Lafon

L'action de la commission enseignement pendant l'année 1996 a porté sur les points suivants :

- réflexion et demande de concours CAPES-Agrégation pour la discipline informatique,
- préparation des journées de Grenoble sur les filières technologiques en informatique,
- réforme du DEUG : une commission actuellement animée par R. Raynaud doit produire un document présenté au CA de Specif susceptible d'exprimer la position de notre association sur la question,
- rédaction de tableaux de bord par filière de formation : les seuls états disponibles concernent les DEA et les DUT,
- paquetage formation en informatique : ce thème était le sujet de fond de journées prévues à Nantes, repoussées à l'année 1997.

L'ensemble des documents produits par les membres de la commission enseignement concernant les questions ci-dessus sont accessibles sur le serveur de Specif.

Commission Recherche

par Daniel Krob

1) Réunions avec la commission recherche du club EEA

Des réunions régulières ont continué à avoir lieu avec G. Gimenez du club EEA. Nous avons surtout essayé ces derniers temps de faire le point sur les questions liées au fonctionnement du comité national (section 07) ainsi qu'un état des lieux de la contractualisation en cours.

2) COCADI

Les associations de doctorants sont actuellement foison et émettent parfois des revendications sans mesurer clairement la manière dont les choses fonctionnent dans la mécanique administrative. D'où l'idée de susciter la création d'une structure totalement virtuelle, la COCADI (i.e. COordination des Correspondants des Associations de Doctorants en Informatique), et spécifique à l'Informatique. Cette structure se réduit actuellement à une liste de mailing tenue par le responsable de l'association de Jussieu avec des correspondants dans les endroits suivants : Sophia, Brest, ENST, Bordeaux, Evry, Nancy et Limoges.

A quoi pourrait servir cette structure :

Le point délicat est de bien savoir comment elle pourrait s'articuler avec Specif car l'association ne peut pas accepter que n'importe quelle structure soit sous sa bannière et que n'importe quels propos soient tenus en son nom. Cela nécessite donc, à cette étape de l'opération, un débat pour savoir 1) si elle vaut la peine d'être menée à son terme; 2) si oui sous quelle modalité exacte. L'idée est donc la suivante :

- le COCADI pourrait servir à faire remonter depuis Specif vers les associations de jeunes doctorants en informatique des informations administratives les concernant;
- réciproquement on pourrait imaginer que les idées des associations de jeunes chercheurs pourraient être collectées par le biais du COCADI. Ces idées seraient transmises au CA de Specif. Cela permettrait de prendre le pouls des jeunes doctorants et éventuellement de retransmettre des idées intéressantes lors de nos réunions à la DPST. Pour mémoire, voici quelques questions émises par le COCADI :
 - serait-il possible d'uniformiser les dossiers d'ATER et de MCF ? (je suppose que c'est administrativement impossible (?) mais c'est intéressant de voir que c'est sans doute quelque chose qui préoccupe beaucoup les jeunes doctorants).
 - pourquoi les bourses de thèse ne démarrent-elles pas au 1/09 ?

3) Problèmes de restructuration des GDR/PRC

Il s'agit là d'une question qui vient tout juste de survenir. Le problème est le suivant : l'année dernière, le CNRS a profité de la resoumission des dossiers de création de GDR pour aligner tous les GDR de manière à ce que leurs contrats d'association se terminent tous à la fin 1997. La deuxième étape du processus a maintenant commencé. Le CNRS et le MESR ont missionné en Septembre 1996 Mallick Ghallab pour animer un comité inter-PRC destiné à faire des propositions structurelles pour 1998. Le but est donc clair : il s'agit de redéfinir complètement le paysage des GDR/PRC en Informatique.

Il est très important que Specif puisse prendre position sur la question de la redéfinition de structures telles que les GDR/PRC et surtout faire des propositions constructives. Le bureau a proposé à Antoine Petit de suivre ce dossier - sous réserve de son élection potentielle.

Actions de Specif et du CNU

- Réunion avec le ministre et les présidents de certaines sections du CNU
- Réunion avec Monsieur Serge Rigo, Directeur du DSPT4
- Réunion avec Monsieur Jean-Jacques Gagnepain, Directeur du département SPI du CNRS
- Réunion à la MST avec les sociétés savantes
- Réunion avec Monsieur Jean-Claude Hardouin, Directeur adjoint du cabinet du Ministre François Bayrou
- Lettre à Monsieur le Directeur Général des Enseignements Supérieurs par les présidents des associations Specif, EEA, AUM
- Réunion avec la Confédération des Étudiants Chercheurs

Réunion avec le Ministre et les présidents de certaines sections du CNU, 29 janvier 1997

par Michel Lamure, président de la section 27

Cette réunion a été organisée à la demande du Ministre F. Bayrou, qui a convoqué 20 présidents de section de CNU pour une réunion qualifiée d'informelle devant porter sur le sujet des conférences disciplinaires.

Cette réunion a eu lieu dans les locaux du ministère, le mercredi 29 janvier. Nous étions convoqués à 18h00. Elle a commencé, avec l'arrivée du Ministre, aux environs de 18h30 et s'est terminée vers 19h30. Étaient présents à cette réunion :

- Le ministre, son chef de cabinet, son chef de cabinet adjoint, sa conseillère, le directeur des personnels, le Directeur de la mission scientifique et technique.
- 20 Présidents de section de CNU. On notera à ce propos que les 20 sections présentes relevaient de secteurs disciplinaires très différents puisqu'aussi bien il y avait des sections de sciences (mathématiques, informatique, mécanique, biochimie,...) des sections de sciences humaines (droit privé, lettres, anglais, économie,...) et des sections des sciences de la vie (odontologie, chirurgie, staps,..). On notera également que les sections présentes étaient attendues, dans la mesure où les cartons portant les noms des présidents étaient préparés.

Après une brève introduction rappelant l'action qu'il mène, le ministre a présenté l'ordre du jour de la réunion, composé de deux sujets :

- les conférences disciplinaires,
- les problèmes de recrutement.

Seul, le premier sujet a été abordé : les conférences disciplinaires. Le Ministre a annoncé sa volonté de créer ces conférences de manière à disposer d'un interlocuteur supplémentaire, autrement immergé

dans la vie quotidienne de l'enseignement supérieur que ses interlocuteurs habituels. Il constate en effet que l'architecture disciplinaire organise fortement les universités et en même temps, il accepte le risque, qu'avec ces conférences disciplinaires, il y ait repliement des disciplines sur elles-mêmes. Son souci est de retrouver tous les acteurs de l'enseignement supérieur, aussi propose-t-il que chaque conférence soit constituée de 6 collèges :

- collège 1 : les présidents de section de CNU
- collège 2 : les représentants des sociétés savantes. Le Ministre donne comme exemple le Collège de France et l'IUF.
- collège 3 : les présidents d'université de la discipline concernée
- collège 4 : les représentants de la conférence des Doyens, des directeurs d'UFR,...
- collège 5 : les étudiants.
- collège 6 : les professionnels.

Ces conférences seront présidées par le Ministre, le nombre de leurs membres ne devra pas excéder 30.

Ensuite, le Ministre a posé deux problèmes :

- le périmètre de ces conférences
- les sujets qu'elles devront aborder comme par exemple (cités par le Ministre) avenir de la discipline, interdisciplinarité, professionnalisation, thèses, habilitations,...

Au cours de la réunion, seul le premier problème a été abordé : celui du périmètre. Un début de discussion générale s'est instauré. Un certain nombre d'interventions ont rapidement posé le problème des relations entre disciplines. Le Ministre a alors commencé un tour de table (inachevé) en s'intéressant en premier lieu aux disciplines non scientifiques : droit, sciences économiques, histoire, lettres, langues,.... Il a avancé l'idée de se fonder sur les groupes pour délimiter les conférences disciplinaires, puis après quelques instants a fait la proposition suivante, création de 5 conférences disciplinaires qui sont :

- conférence 1 : droit, économie, gestion, sciences politiques
- conférence 2 : lettres et sciences humaines
- conférence 3 : STAPS seul pour l'instant, à réfléchir
- conférence 4 : sciences constituée par les groupes 5,6,7,8,9,et 10
- conférence 5 : professions de santé, regroupant les sections relevant de médecine, pharmacie, odontologie,....

Changeant de sujet, en arrivant sur la fin de la réunion, le Ministre a évoqué les problèmes de transparence de fonctionnement des CNU. Il a proposé la transmission des rapports (pour les MCF) aux candidats malheureux ainsi que de rendre publiques les comptes rendus de réunion de section. Les présidents présents ont fait remarquer qu'il pourrait être maladroit de rendre les rapports aux candidats, dans la mesure où l'ensemble de la section ne suit pas forcément les rapporteurs. Ils ont fait remarquer que, très souvent, le candidat recevait de la part du président de la section un mot l'informant des raisons de son échec. Le Ministre a convenu du bien fondé de ces objections et a terminé la réunion en annonçant que la suivante (non planifiée) serait consacrée aux problèmes des procédures.

Réunion avec Monsieur Serge Rigo, Directeur du DSPT4, le 18 février,

par Max Dauchet, président de Specif

Specif a remis à Monsieur Rigo le texte suivant intitulé « Message de Specif ». Le compte rendu de la réunion, approuvé par Monsieur Rigo, est donné ensuite.

Message de SPECIF

Les PRC/GdR

Les PRC/GDR ont permis de fédérer la communauté informatique et ont joué un rôle primordial dans le développement de la recherche académique en informatique. Nous sommes bien conscients qu'il est nécessaire de faire évoluer ces structures en tenant compte de l'importance actuelle pour la société des différents domaines de l'informatique. Nous souhaitons néanmoins insister sur l'importance de maintenir sous une forme ou une autre un niveau d'animation de base de la communauté permettant entre autre de faire fonctionner des écoles et des groupes de travail. Ces lieux de rencontre sont en effet indispensables pour que les jeunes chercheurs nommés dans des endroits isolés ou les "petits" laboratoires continuent à avoir des activités de recherche de qualité. Il nous semblerait paradoxal que le ministère continue de nommer des enseignants-chercheurs sans leur donner un minimum de moyens pour effectuer leur travail de chercheur.

Concernant les programmes plus ciblés, bien entendu eux aussi indispensables si la France veut maintenir le rang qui est actuellement le sien dans la recherche en informatique, il ne nous appartient pas de définir les axes sur lesquels le ministère et le CNRS doivent faire porter leurs efforts. Il nous semble néanmoins que les « réseaux » évoqués ci-dessus pourraient périodiquement faire émerger de l'ensemble de la communauté des propositions d'actions. Il appartiendrait ensuite aux tutelles d'apprécier le bien fondé de ces projets en fonction de leurs politiques scientifiques propres. Quelle que soit la manière dont les projets seront définis (sur proposition des « réseaux » ou directement par les tutelles) il nous paraît important que de réels appels d'offres ouverts à tous soient lancés et que les tutelles puissent s'appuyer pour les évaluations sur une commission indépendante des proposant.

L'enseignement de l'informatique dans les lycées et classes préparatoires

A l'aube d'un siècle qui verra les sciences et technologies de l'information prendre une place de plus en plus importante, il est indispensable que les futurs citoyens que sont les élèves puissent bénéficier dès le lycée d'un enseignement d'informatique. Monsieur le Ministre de l'Education Nationale semble en être d'ailleurs pleinement conscient puisqu'il a ré-introduit l'option informatique dans les lycées et créé une vraie option informatique dans les classes préparatoires scientifiques. Nous pensons que ces enseignements doivent petit à petit se généraliser. Même si l'informatique peut sûrement être enseignée par des spécialistes d'autres disciplines bien formés, la seule manière d'assurer une qualité uniforme est de créer des corps spécifiques d'enseignants en informatique. Nous souhaitons ainsi que soient créés un CAPES et une agrégation d'informatique.

Un serveur pédagogique en langue française

SPECIF souhaite mettre en place un serveur pédagogique en langue française où seraient regroupés polycopiés de cours, exercices et sujets d'examen ou de partiels réalisés par des collègues. Afin d'assurer la qualité de l'information disponible, SPECIF envisage de « labelliser » les documents présentés par le biais d'un comité de rédaction. Nous pensons pouvoir mettre ainsi à disposition de tous nos adhérents un outil de valeur. La mise en place de cet outil nécessite bien entendu des moyens financiers et humains que SPECIF ne peut prendre en charge avec les seules cotisations de ces adhérents. Nous sollicitons donc une subvention du Ministère pour nous aider à mettre en place ce projet.

Des « Doctoriales » en informatique ou en IEEA

La faiblesse des relations universités-entreprises, et la méconnaissance de l'apport que pourraient constituer les docteurs dans la R&D, sont d'actualité. L'informatique, et les sciences pour l'ingénieur en général, ne sont pas les plus mal placées de ce point de vue, mais comme cette carence est un fait culturel, mieux vaut attaquer le problème là où on a le plus d'atouts, d'autant que les disciplines concernées sont stratégiques. SPECIF souhaite organiser des journées entre industrie, universités et docteurs, sur des actions précises, à partir d'exemples réussis, dans le but de multiplier ceux-ci. Là aussi, SPECIF sollicite l'aide des tutelles.

L'informatique et la «Voie Technologique»

SPECIF souhaite participer au débat. L'informatique occupe en effet une place cruciale : elle est de plein pied à la fois science et technologie, et elle incarne en cela l'égalité noblesse des deux voies, et la nécessité de passerelles positives (et non par l'échec ou la réorientation). L'informatique est aussi interdiscipline, et doit enrichir la réflexion de nombreuses disciplines quant au contenu des enseignements. L'informatique est support de la société et de la culture de demain.

Pour ces raisons, il est important qu'elle figure comme discipline avec un horaire suffisant, dès les semestres d'orientation, et à tous les niveaux. Ces horaires doivent être définis au plan national.

Compte rendu de la réunion

Participants : Serge Rigo, Directeur du DSPT4 ; Max Dauchet, Président de SPECIF, Antoine Petit, Membre du CA de SPECIF et responsable des groupes de travail sur les GdR/PRC et sur l'informatique dans le secondaire.

SPECIF propose un ordre du jour accepté par Serge Rigo, et lui remet un texte exposant ses positions.

1/ Les GdR/PRC.

Serge Rigo précise que le débat interne au DSPT4 et avec le département SPI du CNRS n'est pas achevé. Il est envisagé de mettre en place des actions communes PRC-GdR à chaque fois que l'on parviendrait à converger. Elles porteraient sur des programmes ciblés, proposés par les chercheurs, à durée de vie limitée et concernant un nombre restreint d'équipes.

Serge Rigo indique que le DSPT4 et le département SPI du CNRS se coordonneront, mais que chaque entité pourra continuer à soutenir des actions de façon différenciée en fonction de sa politique. En réponse à une question de SPECIF concernant la participation éventuelle de l'INRIA, il précise qu'il est a priori favorable à celle-ci mais qu'il faudrait d'abord interroger l'INRIA sur cette éventualité.

2/ Création d'un corps d'enseignants d'informatique spécifique pour le secondaire et les classes préparatoires (CAPES -AGREG d'informatique).

Serge Rigo rappelle qu'il soutient ce dossier depuis maintenant 3 ans. Il nous encourage à en parler à Jean-Claude Hardouin, Directeur adjoint du cabinet du Ministre François Bayrou, si nous obtenons un rendez-vous.

3/ Mise en place d'un serveur pédagogique en langue française.

Serge Rigo défend l'initiative, qu'il verrait bien s'étendre en un serveur pédagogique pour les étudiants. Il nous conseille de demander le soutien de la DISTNB, voire du CNED ou de RENATER.

4/ Des "Doctoriales" en informatique

Serge Rigo défend également toute initiative tendant à rapprocher universités, entreprises et docteurs. Il rappelle que deux réseaux de doctorants avaient été créés dans le cadre des Actions Thématiques de Formation, un en "Architecture des Machines" et un en "Microsystèmes", la communauté EEA apparaît très active dans ce type d'action. Il pense que la mise en place de réseaux de doctorants est une initiative à encourager. Il nous conseille de cibler thématiquement nos actions. Il nous conseille de nous rapprocher du bureau des formations doctorales à la DGRT.

SPECIF propose d'utiliser pour cela la ligne PPF des contrats quadriennaux. Serge Rigo considère que l'idée mérite d'être creusée.

Nous informons Serge Rigo que nous allons lui faire une demande formelle de subvention en soutien à ces projets.

Réunion avec Monsieur Jean-Jacques Gagnepain, Directeur du Département SPI du CNRS, le 27 février

par Max Dauchet, président de Specif

Specif a remis à Monsieur Gagnepain le texte suivant intitulé « Message de Specif ». Le compte rendu de la réunion, approuvé par Monsieur Gagnepain, est donné ensuite.

Message de SPECIF

1/ Présentation des orientations actuelles de SPECIF

2/ Discussion sur l'avenir des GdR/PRC :

* Oui à l'évolution indispensable des actuels PRC/GDR d'info.

* Importance des relations industrielles qui doivent être encouragées (c'est d'ailleurs la politique du SPI).

Question: Qui dans la future organisation de la recherche académique va prendre en charge ces relations industrielles?

Position et message de SPECIF:

Les nouveaux GDR sur des actions ciblées et avec un nombre d'équipes restreints n'auront pas vocation (ni le temps et les moyens) de tisser de manière durable des relations avec le monde industriel.

Ces relations sont du ressort ou bien de chaque équipe ou labo, ou bien d'une structure nationale servant d'interface. Les clubs de partenaires mis en place par les actuels PRC/GDR commencent à jouer ce rôle. Le label "CNRS" est très important pour les industriels.

D'où l'importance de structures souples ayant l'appui (au moins moral) du CNRS pour aller démarcher les industriels. Assez naturellement ces structures doivent être liées d'une manière ou d'une autre aux RTR du ministère.

Compte rendu de la réunion

Présents pour SPECIF : Max Dauchet, Antoine Petit

1/ Les PRC/GdR.

Jean-Jacques Gagnepain confirme la remise à plat de l'ensemble des GdR en Informatique d'ici la fin de l'année 1997.

SPECIF rappelle l'importance de la continuité d'un soutien à la recherche fondamentale, et la difficulté de plus en plus grande de trouver des financements pour ce type de recherches. Jean-Jacques Gagnepain insiste sur le fait que le SPI est ouvert à toute proposition de GdR qui soit scientifiquement cohérente. Aucun canevas n'est a priori requis. Les nouveaux GdR peuvent être suscités par le SPI ou bien émaner directement de la communauté. L'idée maîtresse est donc : nous devons faire des propositions guidées par les objectifs scientifiques, on trouvera des cadres ensuite.

Certains de ces GdR pourront être associés à la Mission Scientifique et Technique du MENESR, cela devrait par exemple être le cas d'un GdR sur les circuits. Des montages associant des industriels sont évidemment souhaités.

2/ Finances 1997

Le budget 1997 du CNRS SPI est comparable au budget 1995 (113 MF contre 120 MF). Dans ce budget SPI dispose d'environ 10 MF en 1997 pour les actions incitatives (hors soutien de base des laboratoires). Environ 4 MF devraient être répartis entre les 25 GdR du SPI, les 6 MF restant seront consacrés aux axes prioritaires et aux programmes propres du Département.

A ces sommes doivent s'ajouter les financements sur les programmes interdisciplinaires du CNRS. Ces programmes sont fortement soutenus par le CNRS et bénéficient d'un financement conséquent. Les laboratoires d'informatique sont encouragés à participer aux actions qui sont en cours de constitution (les modalités de mise en œuvre varient selon les opérations).

3/ Campagne 1997 de recrutement

La campagne 1997 est basée sur les départs de chercheurs CNRS qui seront numériquement remplacés par les nouveaux recrutés. L'accueil d'enseignants-chercheurs pour une durée d'un an ne pourra donc se faire que si le nombre de départs est suffisant. Malgré les difficultés conjoncturelles, la politique d'encouragement à toutes les mobilités reste une priorité.

La situation est plus difficile en ce qui concerne les ITA. Les années qui viennent vont voir beaucoup de départs en retraite. La direction du CNRS a entrepris une réflexion en profondeur sur ce problème (mission Costes), qui va déboucher sur un débat.

4/ Relations avec le monde industriel

SPECIF avait souhaité que le CNRS puisse soutenir, au moins moralement, des structures souples facilitant les relations entre le monde académique et les industriels (dans l'esprit des "clubs de partenaires" créés par certains des GdR/PRC actuels).

Jean-Jacques Gagnepain souligne que l'expérience montre qu'il est intenable à l'usage d'avoir un label "CNRS" sans moyens associés. Par contre, il réaffirme que toute initiative favorisant les relations avec l'industrie sera la bienvenue, et que là encore la démarche doit être guidée par les projets scientifiques; le Département est ensuite prêt à rechercher des solutions structurelles.

Réunions MST Sociétés Savantes, le 11 mars 1997,

par Max Dauchet, président de Specif

Le Ministère a instauré en décembre 1995 des rencontres régulières avec les sociétés savantes. Il a aussi édité une brochure présentant ces sociétés. SPECIF figurera dans la prochaine édition, et participe maintenant aux réunions.

Remarque: ce compte rendu est sous ma responsabilité, sous réserve d'erreurs de notes, et sans jugement!

La réunion est organisée par Jean Minoux, chargé de mission à la MST, et présidée par Gérard Tobelem, Chef de la MST. Une quinzaine de sociétés sont représentées, Max Dauchet représente SPECIF.

Jean Minoux indique que le rôle prospectif de la MST va être renforcé, et que les sociétés savantes pourraient y être associées. Il est suggéré plus d'adhésions d'industriels, que les sociétés se fédèrent (il y en a de petites), et qu'elles pensent à l'Europe.

La difficulté d'obtenir des visas (loi Debré) pour les chercheurs étrangers est évoquée. Un groupe de travail sur le sujet est constitué (je n'y ai pas mis SPECIF, bien qu'étant d'accord sur le principe, car nous n'avons pas les moyens de suivre).

« Message » de Gérard Tobelem

Les sociétés savantes doivent développer leur rôle international, grand public, et de réflexion sur la formation (doctorale en particulier).

Le devenir des thésards est une grande préoccupation du Ministère. La France est le premier pays au monde en docteur annuel / habitant. Le nombre d'allocation pour perte d'emplois augmente (docteurs au chômage). L'an dernier, sur 4800 docteurs scientifiques, 1400 sont rentrés dans la fonction publique, 700 dans l'industrie, et 1400 font un post-doc. Le nombre de CIFRE est passé de 600 à 700, mais la pression est faible. Selon un intervenant, des DRH d'entreprises reprochent aux docteurs de ne parler que de leur thèse. L'insertion des allocataires MESR serait moins bonne que celle des autres (CIFRE, autres ou rien). Nos PME-PMI sont en retard dans la perception de l'utilité des docteurs, mais les labos devraient former autrement les thésards: préparation à la mobilité,

renforcement des liens avec les industries. Il faudrait les évaluer autrement qu'au nombre de publications.

Un projet de loi va être soumis prochainement, incitant les universitaires et les chercheurs à créer des sociétés de hautes technologies. De forts avantages fiscaux sont prévus pour les capitaux risques.

Remarques en marge ou personnelles:

* La plupart des sociétés présentes sont fort établies : anciennes, soutiens industriels moyennant des services comme de la formation continue, logistique forte (personnel permanent), elles jouent les banquiers pour les colloques. *SPECIF ne pourrait-il pas faire ce que fait le GRECO Programmation : des opérations de formation continues.*

* M. Loriaux, au bureau des structures, MST, peut aider pour les problèmes juridiques et comptables.

* Il est conseillé d'avoir une filiale commerciale pour régler les problèmes de TVA.

* Les finances des associations sont dans le colimateur de la Cour des Comptes (effet ARC). Un projet de fédération des comptes d'associations (fondations universitaires) est à l'étude.

Réunion avec Monsieur Jean-Claude Hardouin, Directeur adjoint du cabinet du Ministre de l'Education nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Cette réunion a été préparée conjointement par la section 27 du CNU et Specif. Deux notes ont été remises à Monsieur Hardouin, l'une émanant du CNU et rédigée par Michel Lamure, l'autre émanant de Specif. Le compte rendu de la réunion, approuvé par Monsieur Hardouin, est donné ensuite.

Note de la section 27 du CNU à l'intention de Monsieur Jean-Claude Hardouin par Michel Lamure, président de la section 27 du CNU.

Quelques particularités de l'informatique

1 - Par nature, elle couvre, au niveau de ses champs méthodologiques, un spectre très large qui va de travaux théoriques à des développements applicatifs importants. En ce sens l'informatique est une science, discipline fortement liée à la filière technologique, avec laquelle elle entretient des relations étroites et bilatérales, situées sur un plan d'égalité (égale dignité).

2 - L'informatique est probablement la seule discipline qui possède un important pouvoir sur l'évolution des autres disciplines, non seulement comme outil de développement, mais, bien plus, au niveau même du mode de pensée de ces disciplines. On note à ce propos le nombre et la diversité des disciplines pour lesquelles l'informatique introduit un changement dans leurs paradigmes.

3 - Elle est un élément moteur de développement économique et social tant par l'emploi (+21% d'offres d'emploi en 96 par rapport à 95 selon l'APEC) que par les produits (investissement en informatique des entreprises prévu pour 97 : 4.12 MFF).

4 - L'informatique est une discipline très mal connue des lycéens entrant à l'Université. Ceci entraîne un évident problème d'orientation pour ceux-ci au début de leurs études universitaires.

Ainsi, l'informatique est un élément incontournable de progrès et se trouve au coeur même des processus de transformation de la société. Elle doit donc évoluer au mieux des intérêts collectifs de la nation et de sa place dans le concert européen et mondial. Pour cela, elle doit faire l'objet d'une attention toute particulière de la part des différents acteurs : chercheurs, enseignants, décideurs,...

Quelques points de réflexion

L'état des réflexions menées tant par les pouvoirs publics que par les professionnels de la discipline nous amène à affirmer notre volonté de participer aux diverses instances, à tous les niveaux, qui ont ou auront à réfléchir sur la question : Conférences disciplinaires, comités techniques,...

D'ores et déjà, plusieurs points nous semblent importants :

- Le rapport d'étape présenté par Monsieur le Ministre contient des éléments de réflexion intéressants sur la voie technologique. Pour l'informatique, la création d'une voie technologique, en très forte interaction bilatérale, et sur un pied d'égalité, avec la voie scientifique générale dans laquelle l'informatique se situe, nous apparaît une idée sur laquelle le débat doit être organisé. Notre volonté de participation à ce débat relève de l'évidence.

- Des expériences d'introduction d'un enseignement d'informatique ont été faites dans l'enseignement secondaire et un certain nombre de réflexions ont été menées à partir de ces expériences. Ces réflexions nous amènent à nous interroger sur la définition d'un programme adapté ainsi que sur la nécessité de créer un corps spécifique d'enseignants (CAPES ou agrégation) d'informatique de l'enseignement secondaire. Il s'agit de permettre aux différentes disciplines constitutives de l'enseignement secondaire d'acquérir la maîtrise de l'outil informatique aux fins d'une meilleure acquisition des connaissances.

- Dans cette logique d'un apprentissage précoce de l'informatique, celle-ci doit être présente de manière significative, en tant que discipline scientifique, dès le premier cycle d'enseignement supérieur, dès le premier semestre même, avec une part relative au moins égale à la norme actuelle. La spécialisation, plus tardive, doit pouvoir s'appuyer sur des enseignants-chercheurs auxquels des moyens logistiques, financiers et humains soutenus doivent être accordés pour une recherche, tant fondamentale qu'appliquée, de haute qualité.

Pour conclure, nous réaffirmons notre grand intérêt pour les réflexions sur l'avenir de l'Université suscitées par Monsieur le Ministre ainsi que notre volonté de participer aux différentes structures, dans le cadre de notre discipline, ainsi qu'aux structures décisionnelles pour lesquelles la plus grande transparence vis à vis de la profession doit être la règle absolue.

Note de SPECIF à l'attention de Monsieur Jean-Claude Hardouin

Résumé

Les enjeux de l'informatique et des sciences et technologies de l'information :

- clé du développement économique et de l'emploi
- vecteur culturel
- élément d'aménagement du territoire
- à la fois science et technologie, l'informatique est facteur d' "égale dignité" entre voie générale et voie technologique.
- l'informatique interagit avec les autres disciplines.

Problème : L'informatique est très peu enseignée dans le secondaire. Le citoyen doit être formé au « langage de référence » que devient l'informatique (comme les mathématiques ou le latin). L'étudiant de premier cycle doit pouvoir se déterminer en connaissance de cause.

Propositions:

- Création d'un corps spécifique d'enseignants du secondaire et de classes préparatoires (CAPES et Agrégation d'informatique).
- Une présence forte de l'informatique dans les premiers cycles.
- Une orientation progressive (c'est aussi l'analyse de l'EEA).

NOTES

POUR UN CAPES ET UNE AGRÉGATION D'INFORMATIQUE

* *Emploi, activité économiques:*

La "société de l'information" est un gisement d'emplois, mais la nature de ces emplois est imprévisible. Il faut donc un travail de formation de fond, qui prépare les esprits aux initiatives et opportunités en la matière ("créer une culture"). Pour cela, dans le contexte français, l'informatique doit être perçue comme une discipline à part entière, enseignée par des professeurs du domaine.

* *Citoyenneté, culture :*

Les technologies mal maîtrisées seraient sources d'aliénation et d'obscurantisme. Une solide formation de base doit accompagner l'usage des outils (on ne doit plus admettre les "Je ne peux rien à votre réclamation, c'est la faute de l'ordinateur").

* *Les leçons du passé :*

- Le plan "informatique pour tous" a péché par l'inconstance de l'encadrement.
- Les conclusions des groupes de travail du secondaire (comité de pilotage, réflexions en cours du SNES) soulignent les limites du système actuel, et préconisent un corps spécifique d'enseignants. Nous précisons que nous ne sommes pas habilités à parler pour le SNES.

* *Vu cet enjeu de société, une suggestion:*

Création d'un groupe de propositions réunissant tous les intéressés : syndicats du secondaire et du supérieur, associations (EPI, SPECIF), représentants des classes préparatoires, des MAFPEN, des structures actuelles d'élaboration et d'évaluation des programmes, des professionnels (CIGREF, SYNTEC).

* *Remarque: Démarches antérieures ou en cours:*

- Dernier trimestre 1994: Création par la MST d'un groupe de réflexion, présidé par J.-P. Finance. Conclusions de ce groupe dans un "Pré-rapport d'étude sur l'opportunité de créer un capes et une agrégation d'informatique" (note no AP/LB 95042 de la DSPT4 en date du 09/01/95).
- Suite à ce rapport, Bernard Bigot (alors chef de la MST) avait fait une note à Monsieur Boissinot (note MST/82/95 en date du 24/03/95).
- Le Comité de Pilotage, constitué en Janvier 1994 et actuellement sous la responsabilité de Monsieur Boissinot, est de plus en plus favorable à un corps spécifique.
- Le SNES réfléchit également en ce sens.

L'INFORMATIQUE EN PREMIERS CYCLES

Actuellement, l'informatique est enseignée en tant que discipline pour au moins 15% des enseignements en DEUG MIAS et MASS (note 3 bis. 95.1222 du DSPT4 MST). Il importerait de renforcer ces dispositions, afin que les étudiants acquièrent une juste vision avant de se déterminer davantage.

L'informatique doit être enseignée dans tous les premiers cycles, avec une dominante disciplinaire ou une dominante instrumentale selon les champs disciplinaires. Elle sera ainsi un élément d'harmonie entre orientation générale et orientation technologique.

REPÈRES

Développement économique:

- Le retard de l'Europe dans les nouvelles technologies lui coûterait un million d'emplois (titre d'un article du Monde, mardi 4 février 1997).
- L'informatique induit de nouvelles activités dans de multiples créneaux que l'Europe en général, et la France en particulier, ne décèlent pas ou n'exploite pas toujours à temps. Elle représente 70% du coût des télécommunications, elle prend une part croissante dans l'électronique, l'électroménager, l'automobile; les mondes virtuels révolutionnent non seulement le prototypage industriel, mais ils s'imposent en urbanisme, environnement (étude d'impacts), apprentissage et évaluation des connaissances (simulateurs), loisirs, culture.
- L'informatique représente un marché de 4000 milliards de francs en Europe, et 10% des investissements hors murs des entreprises.

Formation et emplois:

- «Un jeune diplômé de l'enseignement supérieur sur quatre débute sa carrière dans une SSII», calcule Éric Hayat du Syntec, Chambre Syndicale des Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique (Monde informatique du 12 avril 1996)
- « Les informaticiens », Synthèse prospective formation-emploi, du Ministère du travail et des affaires sociales, novembre 1995. « Moteur de l'innovation scientifique et technologique, offrant une grande variété d'emplois qualifiés, l'informatique joue un rôle primordial dans l'économie française. »

Culture et société:

- La pénétration avec retard du « phénomène internet » en France renforce la prédominance de la langue anglaise. Le Web favorise l'expression et l'échange artistique.

Aménagement du territoire:

- La recherche en informatique est aux trois quarts en province.
- Le paysage universitaire : la section informatique du CNU est la plus nombreuse (2000 postes) et la plus jeune: 1200 de ces postes ont été pourvus ces dix dernières années.

Compte-rendu de la réunion

Présents: Jean-Claude Hardouin, Directeur adjoint du Cabinet du Ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Frédéric Guarrigues, Camille Pascal, Cabinet du Ministre, Max Dauchet, Président de SPECIF, Daniel Herman, membre du CA de SPECIF, Michel Lamure, Président du CNU 27^{ème} section.

Monsieur Hardouin et ses collaborateurs nous ont reçus près de deux heures. Nous avons ainsi pu détailler notre message :

- importance pour le pays d'une formation solide en informatique dès le secondaire et en premier cycle universitaire.
- nécessité d'un corps spécifique d'enseignants en informatique pour le secondaire.

La discussion nous a amenés à préciser plusieurs points.

- En ce qui concerne l'enseignement dans le secondaire, nous avons rappelé l'historique des actions et l'évolution des réflexions en faveur d'un corps spécifique. A propos du nouveau plan d'équipement annoncé l'avant-veille par le Président de la République, nous avons souligné l'échec du plan « informatique pour tous » par manque d'une formation conséquente des encadrants, et par mésestimation des inerties culturelles de l'auditoire. Il faut en tirer les conséquences.
- Pour la mise en place de la réforme des premiers cycles universitaires, nous souhaitons un cadre national qui détermine les grandes masses horaires pour chaque discipline dans chaque filière, étant donné que dans le passé des dérives avaient été constatées (horaires squelettiques, programmes mal adaptés), qui avaient nécessité une circulaire de mise au point de la MST.

Monsieur Hardouin nous a questionné sur d'autres sujets.

- Nous avons affirmé notre double identité (science et technologie) qui nous fait appartenir de plein pied à la voie générale et à la voie technologique, et fait de l'informatique un facteur d'égalité entre les deux voies.
- Le Ministère est particulièrement soucieux du devenir des thésards et de l'impact des postdocs; nous avons indiqué que dans notre secteur il y avait peu de problèmes d'embauche. Pour ceux, nombreux, qui visent une carrière universitaire ou de recherche, le postdoc est rarement un élément décisif de recrutement.
- En ce qui concerne les enseignants chercheurs de notre section, Monsieur Hardouin a bien perçu leur spécificité : un corps jeune, très sollicité, qui devra, tout au long de sa carrière, rester moteur d'un secteur de pointe. Michel Lamure a souligné les blocages de carrière.

En conclusion, Monsieur Hardouin souhaite poursuivre le dialogue, ce dont nous le remercions vivement.

Lettre à Monsieur le Directeur Général des Enseignements Supérieurs par les présidents des associations Specif, EEA, AUM

Paris le 21 mars 1997

Monsieur le Directeur Général,

Nos trois associations se sont réunies très récemment pour faire le point sur la réforme des DEUG en cours d'élaboration. Nous tenons à vous faire part de quelques remarques et souhaits sur l'enseignement de nos disciplines dont l'importance en terme de débouchés n'est plus à démontrer.

Une des particularités de l'EEA, de l'informatique et de la mécanique est de n'être quasiment pas enseignées dans les lycées. Ainsi les étudiants arrivant à l'Université n'en ont, a priori, aucune connaissance. Il importe donc de bien faire connaître ces matières à l'ensemble des étudiants, en modulant selon les mentions, afin de donner à chacun tous les éléments pour choisir.

Sans remettre en cause l'autonomie des universités, il nous semble indispensable que le Ministère impose des pourcentages minimaux d'enseignements de nos disciplines. Dans le cas contraire nous craignons fortement, comme cela a pu parfois se passer ces dernières années, que certains établissements n'accordent à l'enseignement de l'EEA, de l'informatique et de la mécanique qu'un volume horaire beaucoup trop faible pour permettre une initiation sérieuse.

Nous proposons donc dans l'annexe jointe pour chacune des filières du DEUG Sciences les pourcentages minimaux suivants par discipline, mention et semestre. Il faut noter que nous avons travaillé sur la base de la note DGES B 3/HC/97-045 datée du 4 mars 1997 distribuée lors de la commission disciplinaire Sciences. Nous approuvons l'ossature générale tout au moins en ce qui concerne la première année et les chiffres proposés sont dans l'ensemble très proches de ceux donnés dans certains pré-programmes dont nous avons été amenés à avoir connaissance.

Nous insistons également sur la nécessité d'imposer que nos disciplines ne soient enseignées, sauf cas exceptionnel, que par des enseignants ou enseignants-chercheurs relevant des sections CNU correspondantes.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter toute aide que vous souhaiteriez dans le cadre de la réforme en cours.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments respectueux.

Gérard Cognet
Président de l'AUM

Max Dauchet
Président de SPECIF

Jean-Marie Kauffman
Président du club EEA

Annexe:

Pourcentages minimaux d'enseignements de l'EEA, de l'informatique et de la mécanique proposés par le club EEA, SPECIF et l'AUM.

DEUG Sciences

Il ne s'agit ici que des enseignements assurés par des enseignants ou enseignants-chercheurs relevant des sections CNU des disciplines concernées.

Semestre 1 Les enseignements pourront être répartis dans les unités d'enseignement 1 et 2 selon les établissements.

	MIAS	SM/STPI	SV	MASS
EEA	10%	15%	-	-
Informatique	20%	10%	-	20%
Mécanique	10%	15%	-	-

Semestre 2 Les enseignements pourront être répartis dans les unités d'enseignement 4 et 5 selon les établissements.

	MIAS	SM/STPI	SV	MASS
EEA	-	15%	-	-
Informatique	30%	10%	-	30%
Mécanique	10%	15%	-	-

Semestres 3 et 4 La filière SM/SPTI se scinderait en deux filières distinctes SM et SPTI. Par le jeu des enseignements optionnels, un étudiant de SPTI aurait le choix entre dominante EEA ou dominante Mécanique.

	MIAS	SV	MASS
EEA	-	-	-
Informatique	30%	-	30%
Mécanique	-	-	-

	SM	STPI dominante EEA	SPTI dominante mécanique
EEA	10%	30%	15%
Informatique	10%	10%	10%
Mécanique	10%	15%	30%

Réunion entre la C.E.C. et Specif du 7 février 1997

par Olivier Baudon

Etaient présents:

- CEC : E. Zarpas (chargé des relations avec Specif), J. Dunoyer et M.-P. Quéré.
- Specif : O. Baudon, B. Coulette, M. Dauchet, D. Herman, A. Montanvert, A. Petit, M. Riveille, J. Voiron.

Remarque : les opinions rapportées sous l'étiquette "Specif" sont celles de certains des membres de son CA. La position officielle de Specif, adoptée par le CA, est celle exprimée par la motion.

Présentation de la CEC

La CEC est la *Confédération des Etudiants Chercheurs*.

C'est une confédération pluridisciplinaire, nationale, qui regroupe des associations de doctorants locales. Il y a une trentaine d'associations membres, totalisant environ 2000 doctorants, en majorité scientifiques. Les informaticiens y sont bien représentés. Ces pourcentages s'expliquent par le mode de fonctionnement, très lié à des accès Internet. Il n'existe pas d'autre association sur le même thème.

La CEC a une structure décentralisée, et une organisation en groupes de travail.

Il y a eu des contacts précédents avec Specif, plus précisément avec D. Krob. Suite à ces contacts, la Cocadi a été créée comme un groupe de correspondants reliant Specif et les doctorants en informatique (remarque: la Cocadi n'est pas un groupe de la CEC).

Les axes actuels de la CEC concernent :

- le statut des doctorants: rédaction d'un contrat de thèse fixant les rapports entre le doctorant et son directeur. Des exemplaires ont été transmis aux membres du CA.
- L'emploi des doctorants. La création de la CEC a été motivée par le rapport HotDocs (<http://enslapp.ens-lyon.fr/~degio/guilde/Rapport-HD/>) et en réaction à la création massive de postes de PRAG pour combler les manques en Enseignants-chercheurs.

Specif

Specif se bat aussi pour les emplois. Mais :

- une thèse est-elle destinée forcément à l'obtention d'un poste d'enseignant-chercheur ?
- Quelle articulation Thèse/Recherche envisager dans le monde industriel ?

La situation en informatique :

- 1800 postes d'enseignants-chercheurs, c'est la plus grosse section du CNU.
- 1000 postes ont été créés dans les 8 dernières années, actuellement entre 100 et 120 postes par an, pour 1000 candidats cette année. Maintenir ce flux sera difficile.

Pour avoir plus d'emplois dans l'enseignement supérieur, cela nécessite de se battre, de créer de nouvelles filières, avec de nouveaux projets scientifiques.

Citation du Monde de mardi 5 février: "Le manque de coordination Nouvelles technologies/Industrie coûte 1 million d'emplois à l'Europe". Il y a 9000 docteurs par an, dont seulement 2500 en sciences, pour 25000 ingénieurs. Les docteurs ne sont pas en concurrence avec les ingénieurs. Le problème, c'est le manque de Recherche/Développement en France, et que les industriels ne connaissent pas les docteurs.

CEC

Même si on tient compte des emplois dans l'industrie, il n'y a pas assez d'emploi pour les docteurs actuellement. Il y a actuellement des docteurs RMistes.

Les doctorants sont une masse active des activités de recherche et il y a beaucoup de bourses de thèse disponibles. Le doctorat semble s'apparenter à un "presse-citron" de 2 ou 3 ans, puis on jette.

Specif

Rappel des perspectives en informatique

300 000 informaticiens sur le marché. Ce chiffre est stable depuis plusieurs années.

Le taux de cadres dans les entreprises est de 50 %. Tout Bac +4 ou +5 est apte à remplir des fonctions de cadre.

La traversée de la crise a été moins importante en informatique et actuellement, les offres d'emploi dans ce domaine remontent.

En informatique, les formations sont technologiquement à la hauteur. La sélection est plus forte vers le DESS que vers le DEA.

Sur le contrat de thèse

C'est une erreur de traiter toutes les disciplines ensemble.

Les doctorants devraient militer pour que le premier poste soit en dehors de l'université d'origine.

La thèse ne doit pas être un "presse-citron", ni le doctorant utilisé comme un ingénieur. L'encadrement est un besoin, et la thèse doit être une vraie formation.

Aucun directeur de thèse ne peut assurer un emploi à la fin. De même, on peut demander à ce que certains principes soient suivis, sans pour cela en faire une "loi gravée dans le marbre".

Les critères d'évaluation d'un travail de thèse doit être laissé à l'appréciation du CNU et des CS. Mais les critères du CNU peuvent être clairement exprimés, doivent être connus de tous et dès le départ (par exemple pour l'existence d'au moins une publication).

Les consignes du contrat sont de bon sens, elles pourraient être relayées par les écoles doctorales et c'est aux formations doctorales de faire un contrôle.

L'idée du médiateur est bonne, mais elle n'a pas fonctionné à Rennes. Les thésards allaient le voir trop tard ou pas du tout.

CEC

Contacts avec les industriels : actuellement, la CEC met un questionnaire au point pour savoir comment se passe l'insertion des doctorants (le dépouillement sera fait avec l'aide de l'association B. Gregory)

La CEC a également un avis très positif sur les Doctoriales
(<http://www-com.grenet.fr/abg/doctoriales.html>)

Un texte est en préparation concernant le point de vue de la CEC sur les postes de PRAG.

Specif

Specif ne peut pas tout faire et doit choisir un point d'attaque. Les clauses du contrat de thèse sont déjà généralement pratiquées en informatique. Il vaut mieux se battre sur les débouchés.

Les laboratoires sont régulièrement contrôlés. Avoir beaucoup de thèses non financées est souvent un point négatif, ainsi que d'avoir des taux d'encadrement trop faibles. Mais écrire que toutes les thèses doivent être financées, c'est instaurer un quota et cela peut redescendre en DEA, puis encore plus bas.

Il est important d'agir sur les futurs doctorants, de bien les informer sur les débouchés, en particulier en fonction de leur sujet de thèse.

Annick Montanvert est chargée de poursuivre les relations entre la CEC et le CA.

Motion de soutien de SPECIF à la Confédération des Etudiants Chercheurs

Un Conseil d'Administration restreint de SPECIF a reçu une délégation de la CEC le jeudi 6 février 1997 à Jussieu. La CEC a fait part de ses préoccupations et de ses revendications, et un long échange de vue s'en est suivi. Suite à quoi le Conseil d'Administration plénier a adopté la motion suivante.

SPECIF partage les deux grandes préoccupations de la CEC, qui concernent les conditions d'encadrement et les perspectives professionnelles. La communauté informatique, ses instances et ses tutelles (CNU, Comité National de la Recherche Scientifique, DSPT4, groupes d'experts, groupes de formation doctorales), où les orientations de SPECIF sont relayées, veillent à ce que le taux de thésards par encadrant ne soit pas excessif, à ce que le plus de garanties soient données à une bonne insertion ultérieure du Thésard : pertinence du sujet, sérieux de l'encadrement, financement de la thèse. Ces critères rejoignent ceux du « contrat de thèse » élaboré par la CEC. Il est important de noter que, dans une très large mesure, ces exigences sont satisfaites dans la pratique actuelle d'encadrement en informatique. SPECIF est animé par la conviction que formation et recherche en informatique sont un atout pour la société, et SPECIF milite par conséquent pour que les organismes publics aient les moyens en personnel d'assurer le développement des différents aspects de la discipline. Les enjeux de l'informatique justifient la création de postes d'enseignants et chercheurs.

Mais SPECIF oeuvre aussi pour une meilleure coordination universités entreprises, cet aspect étant un point faible de la France. SPECIF rappelle qu'une thèse forme à la recherche, mais aussi par la recherche, et qu'il est non seulement inévitable mais souhaitable qu'une majorité de thésards trouvent un emploi dans le secteur privé. SPECIF souhaite contribuer à ce que cette insertion se fasse dans les meilleures conditions possibles. Enfin, SPECIF considère qu'il est difficile de globaliser l'analyse à travers toutes les disciplines, et considère que la CEC serait plus efficace en ayant des actions sectorielles, adaptées aux situations de chaque discipline.

Nouvelles de la section 07 du CNRS

- Compte rendu de la réunion inter-PRC/GDR du 22 Janvier 1997
- Compte rendu intersyndical de la réunion du bureau de la section 07 du Comité National
- Note sur la promotion des chercheurs du CNRS au grade de DR2, DR1, DRCE

Compte rendu de la réunion inter - PRC/GDR du 22 Janvier 1997, au M.E.N.E.S.R.

par Mallik Ghallab

Participants : C. BETOURNE (DSPT4), L. BOUGE (PRS), J. CAELEN (CHM), J.M. CHASSERY (ISIS), A. CHERUY (DSPT4), Y. DEMAZEAU (DSPT4), Ph. DEVIENNE (Programmation), M. DIAZ (PRS), P. ESTRAILLIER (DSPT4), D. ETIEMBLE (ANM), M. GHALLAB (inter-PRC), G. JOMIER (BD3), C. JUTTEN (DSPT4), D. KROB (AMI), B. LORHO (DSPT4), M. MORVAN (DSPT4), D. NORMAN-CYROT (Automatique), J.C. POMEROL (SPI), S. RIGO (DSPT4), P. SALLE (inter-PRC), P. SIEGEL (IA), M. STAROSWIECKI (DSPT4).

1. Accueil

Les participants sont accueillis par S. RIGO qui souligne l'intérêt de l'ensemble des travaux effectués par les PRC/GDR et confirme leur importance.

Un tour de présentation rapide des participants est effectué.

2. Introduction générale par M. Ghallab

L'objectif de la coordination inter-PRC pour 97 est d'assurer un soutien incitatif à la recherche fondamentale dans nos disciplines pour les années à venir.

Dans le passé nous avons bénéficié d'un tel soutien de la part des pouvoirs publics, à un niveau conséquent, certes beaucoup moins important que le soutien accordé aux recherches spatiales par exemple, mais bien plus que celui investi dans d'autres disciplines scientifiques. Le soutien aux sciences de l'information est amplement justifié par leur impact culturel et social considérable aujourd'hui, et par les enjeux technologiques et économiques essentielles qu'elles recouvrent. Il s'agit du premier secteur industriel dans le monde par volume d'activité.

Les PRC-GDR ont été une des composantes très positives de ce soutien. Leur bilan est riche à divers niveaux : position internationale de la recherche française, formation, structuration de la communauté, mais aussi de belles réalisations.

Cependant, nous ne devons pas être victimes d'une certaine inertie ou de nos succès passés. Il nous faut faire preuve de dynamisme: prendre en compte pleinement l'évolution de nos disciplines, et anticiper sur les nouveaux enjeux et besoins sociaux qui s'annoncent. Nous devons le faire dans le sens des critères de la recherche fondamentale importants pour nous:

- Oui pour justifier les soutiens incitatifs relativement aux enjeux socio-économiques et pour rester attentifs aux possibilités de transfert et développement. Cependant nous devons privilégier des

objectifs à long terme (pour être en avance de phase sur ces enjeux), et maintenir une définition ascendante des thèmes scientifiques importants,

- Oui pour focaliser sur des objectifs explicites, mais nous devons à la fois éviter autant le saupoudrage que l'hyper-élitisme, insister sur l'importance des synergies et des collaborations au sein de la communauté, et éviter les dangers d'une balkanisation.

Buts de la journée :

- a) dégager les liens entre les axes et les problématiques des 9 PRC/GDR actuels en visant la clarification d'une carte thématique cohérente
- b) mettre en avant un certain nombre de thèmes pouvant donner lieu à des actions incitatives
- c) préparer un vaste débat au sein de la communauté pour affiner et concrétiser ces réflexions en propositions à soumettre aux tutelles

3. B. Lorho

- a) Souligne la qualité des résultats des GDR.
- b) Demande un changement de la géométrie de leur organisation car :
 - i) il est difficile de trouver des financements: les supports financiers passés n'ont pas pu être poursuivis ; actuellement le financement va surtout aux laboratoires et aux allocations (une bourse = 0.5MF).
 - ii) les problèmes actuels ne cadrent pas nécessairement avec le découpage des GDR existants.
- c) Il faudrait une vision plus transverse, plus orientée "projet" finalisé sur une durée bornée, qui peut amener des supports financiers complémentaires. Ce genre d'organisation paraît une condition nécessaire (mais peut être pas suffisante).
- d) Il y aura une évaluation préalable des propositions reçues, celles soutenues devront avoir une structure solide (Directeur, Comité de Direction, Comité Scientifique). Le CNRS et le MESR devraient se rapprocher et s'associer, bien sûr dans la mesure où il y a harmonie de vue et d'intérêt.

4. J.C. Pomerol

- a) La politique du SPI n'a pas changé : défendre les GDR et la recherche.
- b) Les idées du MESR sont partagées par le SPI. Constat - Budget 97 : 4 MF pour les 20 GDR qui existent ; peu donc : il devra y avoir saupoudrage ou effort focalisé ; tel est le choix. Le CNRS a choisi la deuxième possibilité.
- c) La définition des projets doit être ascendante, le Comité National étant par la loi le lieu d'évaluation.
- d) La dénomination du terme projet peut être large : recherche, industriel... Les engagements sont de longueur fixée, non renouvelables dans leur forme et surtout à objectifs bien précis.
- e) Date de début envisagée pour la nouvelle organisation : 1er Janvier 1998

5. S. Rigo, B. Lorho, JC Pomerol

- a) Noter l'apparition des nouveaux programmes dus au CIRST (Comité interministériel de la recherche scientifique et technique), car il devrait y avoir des appels d'offres. Il faut en tenir compte.
- b) Programmes transversaux du CNRS : 150 propositions ont été reçues et sont en cours d'étude, de filtrage et de choix (pour 100 MF environ?)

Nota : le CIRST a retenu les 7 thèmes prioritaires suivants:

- industries de l'électronique et technologies de l'information
- transports terrestres et aéronautiques
- chimie de formulation
- industries agro-alimentaires
- sciences de l'innovation, produits et procédés
- recherche médicale
- technologie et environnement

ainsi que 4 grands programmes interministériels : (1) génome, (2) chimie, (3) biotechnologies et (4) microbiologie

6. Discussion

A) La définition de projet peut être vue au sens large, soit de 5 à 50 équipes. Y a-t-il une granularité définie ? La connaissance d'une enveloppe financière " type " par projet aiderait bien leur définition.

B) Ambiguïté entre "soutenir des projets finalisés" et "animer la communauté".

C) Besoin des deux. Mais il paraît nécessaire de sélectionner un certain nombre de projets qui doivent donner lieu à des travaux en commun bien définis et déboucher sur des résultats eux aussi définis.

D) Liens entre les GIS et notre réflexion. Le GIS le plus connu est Cognisciences. Il ne faut pas rejeter cette approche. Pas d'opposition a priori pour des propositions ascendantes de type GIS. Mais attention à la lourdeur considérable de leur préparation.

E) Les " projets " ont été mis en avant par nos tutelles et l'"animation " peu. Quelle est la réalité ? Il sera difficile de garder un support financier important pour l'animation. En réponse : il faut garder les écoles d'été, les réunions/journées nationales... mais probablement les financer au cas par cas dans d'autres cadres que les GDR/PRC ; par exemple par les PPF (Plan Pluri Formation), la Formation continue,...

Clarification terminologique: dans ce qui précède du débat les termes "projets" et "GDR/PRC" futurs sont déclinés selon des sémantiques très diverses. Pour éviter toute confusion, dans la suite les "GDR/PRC" sont ceux actuels, se terminant fin 97; on ne fera référence qu'à deux notions:

- les structures d'animation de la communauté
- les actions incitatives

7. Carte thématique des GDR/PRC actuels

Présentation des GDR/PRC actuels et discussion sur leur organisation et leurs thématiques de recherche. Les intervenants ont de plus mis en avant des propositions et quelques thèmes de recherche pouvant donner lieu à des actions incitatives. Il s'agit des thèmes suivants :

A) Architectures Nouvelles de Machines (ANM)

- FPGA : il s'agit de développer des systèmes logiques reconfigurables à base de FPGA, pour des classes d'applications données, ainsi que les outils logiciels permettant de bien les exploiter.
- Superscalaires et compilation : Les processeurs superscalaires qui intègrent de nouveaux jeux d'instructions, comme MMX pour le multimédia, sont-ils en mesure de satisfaire les besoins correspondants ? peuvent-ils se substituer à des logiques câblées ? y a-t-il des possibilités d'optimisations dans ces divers cas ?
- Multiprocesseurs et programmation parallèle : Sait-on bien utiliser les possibilités des multiprocesseurs symétriques ? Comment bien programmer les multiprocesseurs à mémoire physiquement distribuée. De quels outils logiciels et éventuellement matériels doit-on disposer pour obtenir un bon niveau de performance et une relative simplicité d'utilisation ? l'étude doit intégrer les problèmes d'E/S.
- CAO d'architecture. Thème très ouvert, qui va de la spécification à haut niveau à la preuve formelle du matériel, étendues au système tout entier.

B) Automatique

Concernant l'animation de la communauté, ce GDR/PRC confirme la nécessité, pour l'Automatique, du maintien d'un GdR organisé selon la structure mise en place en 95.

Concernant des actions incitatives, la situation actuelle montre que les thèmes:

- langages réactifs et temps réel,
- commande des machines électriques et diagnostic,
- surveillance-supervision-sureté de fonctionnement,
- systèmes à événements discrets,

font déjà l'objet de projets scientifiques fondamentaux et transversaux, en collaboration avec les actuels GdR-PRC ISIS, PRS, AMI, IA, la communauté électrotechnicienne. Il est souhaitable que ces projets soient prolongés dans le cadre d'Actions Incitatives. La participation à d'autres Projets pourrait se définir en liaison avec les actuels thèmes du GdR-PRC-Auto.

C) Information, Signaux et Images (ISIS)

- Analyse de signaux pour la détection de défauts, sûreté de fonctionnement, surveillance (lien avec Automatique); gestion d'alarmes et supervision (lien avec IA)
- Fusion de données, par ex. pour véhicules intelligents (liens avec IA)
- Approches formelles de l'apprentissage et réseaux de neurones (IA)
- Systèmes et environnements de fusion d'informations (CHM, BD3)
- Indexation multimédia (CHM, BD3)
- Géométrie discrète en codage de formes, modélisation géométrique, tomographie exacte (AMI)
- Adéquation algorithmes - architectures

D) Communication Homme-Machine (CHM)

- Analyse et traitement robuste du sens (dans les textes, documents, énoncés, images)
 - la prise en compte de sources de connaissances (et de données) hétérogènes dans les systèmes de reconnaissance ou de compréhension (parole, image, etc.)
 - la robustesse du système devant le bruit des sources d'entrée
 - l'adaptation à l'environnement
 - la prise en compte de la parole spontanée et des dialectes du français dans le traitement de la parole et de la langue
 - l'évaluation des modèles de TALN
 - l'extraction du sens dans le signal, le texte ou le document
 - la capture et l'interprétation des gestes (dont l'écriture)
- Manipulation de l'information multimédia (accès, interaction, présentation)
 - la formalisation des systèmes interactifs complexes
 - les dimensions coopératives de l'interaction (collective ou distribuée, l'impact des systèmes et la réactivité des structures sociales)
 - les nouveaux médias d'interaction et les nouvelles interfaces
 - la génération, la production ou la présentation d'informations (monomodales ou multimodales)
 - le couplage action-perception en vision active
 - l'indexation multimédia, la recherche et la manipulation d'informations

E) Intelligence Artificielle (IA)

- Raisonnement à base de contraintes pour les problèmes de configuration.
- Utilisation de techniques de représentation de connaissances pour l'aide à la supervision de grosses applications.
- Raisonnement et Algorithmes pour les Systèmes d'Information Géographiques .
- Formalisation des connaissances et modélisation des environnements informatiques pour l'apprentissage humain
- Modélisations à base de graphes et de contraintes pour la recherche d'information.

F) Bases de Données de 3ème génération (BD3)

- BD multimédia ou multimédia dans les BD (données, interface...) : intérêt de ISIS, CHM, PRS
- Parallélisme dans les BD; transactions et Internet, transactions et information mobile, transactions dans les plates-formes à objets distribués e.g. CORBA, (lien PRS)

- Les problèmes d'interface BD ont des points communs avec IA, CHM, éventuellement ISIS : ex. BD dans le domaine de la santé
- Datamining : domaine d'intérêt explosif, points communs BD et IA
- Langages de programmation pour BD, outils de développement, AGL (GDR programmation)
- Modélisation de BD vs. modélisation de bases de connaissance (PRC IA)
- Projet autour des "contraintes", concept qui apparaît avec différentes acceptions selon différentes sensibilités scientifiques,
- Gestion de documents (lien AMI), mais aussi documents multimédia

G) Parallélisme, Réseaux et Systèmes (PRS)

- Nouveaux réseaux locaux (Myrinet, etc.), systèmes d'exploitation optimisés et applications (bases de données parallèles, multimédia, calcul à haute performance, etc.)
- Nouvelles approches pour le parallélisme: multi-threading, programmation objet, parallélisation automatique (HPF, Java, etc.), calcul hétérogène
- Développement et validation de programmes et systèmes parallèles et distribués, notamment protocoles, au niveau qualitatif (correction, résistance aux pannes, etc.) et quantitatif (stabilité stochastique, qualité de service, etc.)
- Temps réel : modélisation, vérification, développement d'exécutifs, applications (approches, algorithmes, outils, spécifications et propriétés, ordonnancements)
- Architectures, systèmes, applications à Qualités de service garanties: Internet nouvelle génération, réseaux avancés (protocoles hauts débits, contraintes multimédias, routage, architectures ATM/IPng...)

H) Programmation

- Langages de composants : Archivage et assemblage de composants logiciels
- Sûreté de programmation : auto-certification, modélisation, validation, test
- Spécifications de logiciels fondées sur la coopération de plusieurs langages de spécification formelle : expression des besoins, raffinements, validation et vérification
- Langages d'aide à la décision : inter-opérabilité de solveurs et d'outils de mathématiques pour la simulation et l'extraction de données.

I) Algorithmique, Modèles et Infographie (AMI)

- Algorithmique probabiliste
- Calcul symbolique
- Méthodes discrètes en téléphonie cellulaire
- Géométrie discrète
- Vérification

8. Discussion, organisation et programme de travail

Il y a deux niveaux :

A) Animation des communautés :

- organisée autour de pôles ou réseaux thématiques,
- bénéficiant d'une certaine pérennité,
- donnant lieu à des groupes de travail et à diverses formes d'animation (Ecoles d'été, Journées nationales, ...)

Deux positions extrêmes semblent inacceptables:

- l'absence de structure pour l'animation des communautés (ce qui consisterait à s'appuyer sur les bonnes volontés, les sociétés savantes et les labos et à organiser au cas par cas telle ou telle manifestation), ou

- le maintien des 9 structures d'animation actuelles. Il nous faut trouver une solution intermédiaire.

B) Actions incitatives :

Il s'agira de

- projets de recherche fondamentale
- focalisés sur des objectifs explicites, éventuellement transversaux à plusieurs thématiques
- ayant une bonne visibilité et motivés relativement aux enjeux et programmes affichés par les tutelles
- faisant collaborer une dizaine d'équipes
- financés à une hauteur suffisante 0,5 à 2 MF / an
- inscrits dans horizon borné (2 à 4 ans), et non renouvelables.

A) *Discussion sur le niveau (A) Animation des communautés*

Eviter les cloisonnements thématiques, en particulier lorsqu'il s'agit de sous-communautés travaillant sur les mêmes thèmes dans des structures d'animation différentes.

Groupes de travail différents des sociétés savantes: il n'y a pas de notion d'évaluation dans les sociétés savantes.

Penser à un découpage existant, par exemple celui des OST (de façon plus générale, à l'utilisation de découpages existants)

Garder une taille humaine pour l'animation

La réplique actuelle, pourquoi : par l'argent qui arrivait séparément ; un domaine commun recevait un support de la part de différents GDR

Une seule structure pour l'animation des 4000 chercheurs couverts: difficile du point de vue scientifique

Problème des thèmes affichés, de l'enveloppe budgétaire : elle devrait pouvoir permettre d'animer la communauté

L'enveloppe globale pour l'animation devrait diminuer. De plus la Cour des Comptes a dit que le FRT (Fond à la Recherche et Technologie) ne devait pas servir à financer les labos publics: les labos ne pourront être que sous-traitants des industriels dans les prochains appels d'offres du FRT.

Les doublons actuels des GDR/PRC nous rendent non crédibles. Il y a des graphes d'interactions : peut-on converger vers un petit nombre de structures (5 à 6 ?)

Conclusion : Nous avons besoin de structures d'animation. Il faudrait en clarifier les thèmes, effectuer les rapprochements qui s'imposent. Structuration : voir celle des OST du SPI ainsi que les programmes transversaux

Nota: pour notre domaine il y a 5 OST:

- Automatique
- Signaux et image
- CHM, IA et Robotique
- Architecture et systèmes
- Sciences du logiciel

Financement : pour l'organisation d'écoles, de journées jeunes chercheurs, l'énergie de liaison, et l'animation en général le financement à espérer sera faible (quelques petites centaines de KF).

Nom de ce niveau (A) à trouver : par exemple, Réseaux thématiques de recherche ?

B) Discussion sur le niveau (B) Actions incitatives

La liste des thèmes proposés par les GDR/PRC actuels comme pouvant donner lieu à des actions incitatives (voir point 8) constitue une excellente base de départ, non exclusive bien entendu.

Il faut maintenant redescendre l'information, provoquer un large débat au niveau des communautés, susciter la définition de projets.

Comment vont être sélectionnées et évaluées ces actions? Ce point est important. Le choix sera fait par le SPI et par le groupe d'experts du MESR. L'évaluation reviendra en particulier à la section 07 du Comité National.

Ce n'est pas l'inter-PRC qui filtrera ou évaluera les projets soumis. Son rôle est d'aboutir à une carte thématique cohérente pour le point (A) et de veiller à l'élaboration d'au moins quelques bons projets à soumettre aux tutelles (d'autres projets pourraient être soumis directement sans l'aval d'une coordination inter-PRC).

C) Organisation de la poursuite de notre réflexion :

i) plusieurs réunions internes aux GDR/PRC actuels en Février et Mars et début de coordination éventuelle

ii) réunion de l'inter-PRC le 9 Avril

- discussion des structures d'animation et carte thématique
- présentation des projets pré-retenus par la base
- liaison avec les thèmes des CIRST
- règles de proposition et de présentation des projets

iii) réunion de l'inter-PRC le 30 Mai pour finalisation

D) Points divers

a) Ne pas se priver des appuis d'industriels ou de programmes tels que "Saut technologique" ou "Action civil - défense" si compatibilité avec les objectifs d'un projet. Se situer autant que possible dans le cadre des thèmes et projets du CIRST.

b) Notre communauté n'est pas bien organisée sur le plan " carrière des personnels ". Il y a un désordre dans le nombre des conférences et des revues. Serions-nous d'accord pour classifier les revues et conférences : catégorie I, catégorie II,... La section 07 du Comité National a déjà fait un travail dans ce sens. Il serait possible de partir de cette proposition qui devra être diffusée. Il faudrait aussi regarder les index de citations (avec toutes les précautions nécessaires) comme autre base de départ.

c) Nos tutelles devraient avoir une politique scientifique cohérente qui puisse être perçue par les équipes et les chercheurs, bien que ceci soit difficile car des contraintes externes existent et sont fortes.

Compte-rendu intersyndical de la réunion du bureau de la section 07 du Comité National

30 janvier 1997

par P. Weil (SNCS) et R. Chatila (SNCS)

Adresses électroniques du président (J. Descusse) et du secrétaire (P. Weil) de la section : descusse@lan.ec-nantes.fr et Pascal.Weil@litp.ibp.fr.

Calendrier et concours. La session de printemps de la section 07 du Comité National, qui examine notamment les promotions CR2 → CR1, DR2 → DR1, DR1 → DRCE, et les demandes d'accueil en détachement ou délégation, se tiendra du 1er au 3 avril. Le 4 avril se tiendra la réunion de bureau au cours de laquelle les dossiers des candidats aux concours CR2 et DR2 seront répartis entre les rapporteurs. Les auditions auront lieu les 21, 22 et 23 mai à l'Université Paris-6 (Paris -- Jussieu) et le jury d'admissibilité siégera les 28, 29 et 30 mai. Les classements émis par ce jury ne sont pas définitifs, et peuvent être modifiés par le jury d'admission, qui siégera les 3 et 4 juillet pour les DR et le 8 juillet pour les CR.

Rappelons que sont mis au concours dans notre section 7 postes de DR2 et 7 postes de CR2 dont 3 affichés («Réseaux à haut débit et télécommunications», «Systèmes multimédia et interactifs», «Contrôle, commande et diagnostic»).

À la suite de la session d'automne. Les deux seules créations du département SPI ont été dans notre section, il s'agit du LSV (ENS-Cachan, Bidoit) et de ETIS (Cergy, Cocquerez), tous deux créés URA.

Il a été annoncé que les présidents des sections du Comité national participeront dorénavant aux travaux des groupes d'expert du Ministère. On ne peut que s'en féliciter.

Les unités examinées l'automne dernier peuvent parfaitement demander à leur rapporteur, au président ou au secrétaire de la section communication du rapport complet, qui peut éclairer le message qui leur a été transmis officiellement. Les rapports qui seront ainsi communiqués intègrent les arguments développés en session, et doivent être considérés comme les rapports de la section et non plus des seuls rapporteurs désignés.

Promotions et accueil. Le département devrait disposer d'une moyenne de un poste de DR1 par section. La section espère être mieux traitée que l'an passé, et pouvoir bénéficier de 2 postes cette année. En ce qui concerne les délégations, la politique est la même que l'an dernier.

Désignation des rapporteurs. Le bureau a désigné les rapporteurs des dossiers à examiner pendant la session de printemps : titularisation des entrants, CR2 → CR1, DR2 → DR1, DR1 → DRCE1, DRCE1 → DRCE2, renouvellements d'accueil en détachement CR, demandes d'accueil en détachement CR, demandes d'accueil en détachement DR, demandes de prise en compte du tiers complémentaire, cas particuliers de laboratoires, mobilité de chercheurs. Les personnes concernées peuvent prendre contact avec leur rapporteur, si elles le désirent. Pour connaître l'identité de son rapporteur, on peut s'adresser au président ou au secrétaire de la section.

Note sur la promotion des chercheurs du CNRS au grade de DR2, DR1, DRCE

par Jacques Descusse, Président de la section 07

Les sessions de printemps sont toujours pour les sections, et pour la 07 en particulier, un exercice très difficile et très pénible et aucun de leurs membres n'en ressort indemne moralement à cause des sentiments d'injustice et d'impuissance qui surgissent en fin de session, face à une impossibilité totale de satisfaire des promotions dont le mérite ne fait aucun doute. Il me semble nécessaire d'en informer les premiers concernés que sont les chercheurs ainsi que leurs directeurs de laboratoires qui sont gestionnaires des ressources humaines et qui en ce sens ont une responsabilité non nulle vis-à-vis des promotions ou des non-promotions des chercheurs. L'objet de cette note est d'indiquer la situation actuelle et de dire comment nous procédons face à l'impossible.

D'abord quelques nombres pour fixer les idées. Au printemps 1996, la section 07 a examiné pour les passages :

- CR1 - DR2 : 64 candidats pour 6 postes
- DR2 - DR1 : 28 candidats déclarés pour 51 promouvables ; on pouvait compter au maximum sur 2 postes pour la section (1 seul a été accordé)
- DR1 - DRCE : 11 candidats déclarés pour 20 promouvables ; on pouvait compter au maximum sur 1 poste pour la section (aucun n'a été accordé).

Il résulte de ces nombres une forte pression, d'autant plus grande que le nombre de candidats qui devraient déjà être promus est élevé.

Compte tenu de cette pression, comment travaille la section 07 ? À noter tout de suite qu'on opère par comparaison mais avec quels indicateurs?

Au niveau CR1 - DR2, la section estime, à l'instar des précédentes, que le chercheur doit montrer des qualités différenciées mais complémentaires qui sont essentiellement :

- la maîtrise d'un domaine de recherche qui tout en étant spécialisé ne doit pas être trop étroit;
- la faculté d'entraîner derrière soi des jeunes chercheurs.

Comme indicateur de mesure de ces qualités, la section a retenu prioritairement :

- la production scientifique qui doit mettre en évidence des publications dans les meilleures revues de la discipline et des communications dans les congrès les plus sélectifs;
- le rayonnement international;
- l'encadrement de jeunes chercheurs (un DR2 s'appelait antérieurement Maître de Recherche ; le mot «Maître» est plein de sens);
- la responsabilité d'activités menées conjointement avec le milieu socio-économique, notamment sous forme contractuelle.

À ces indicateurs de base viennent s'ajouter, si nécessaire, pour départager des candidats ayant des dossiers de valeurs comparables, d'autres indicateurs comme la responsabilité d'équipes, voire celle de laboratoire, des responsabilités d'animation de la communauté scientifique, \dots; a priori, ces responsabilités ne sont pas normalement exigées à ce niveau de passage. Quelques candidats peuvent cependant en faire état.

La situation du concours 1996 était la suivante : 1/3 des dossiers n'avait manifestement pas le niveau pour prétendre au grade de DR2 ; ça interpelle et ça pose le problème de la gestion des ressources humaines notamment au niveau des laboratoires. En ce qui concerne les 2/3 restants, les dossiers étaient bons, voire très bons, et même excellents. Eu égard aux indicateurs ci-dessus, la section a pu très facilement «sortir» un nombre de candidats largement supérieur au nombre de possibilités avec des mentions d'excellence dans chacun des indicateurs précédents. En conséquence, ceux qui n'ont, par exemple, qu'une excellente production scientifique et un excellent rayonnement international (ils sont nombreux !) ne pouvaient prétendre au classement final.

À ces critères purement scientifiques vient s'ajouter ensuite le souci d'un équilibre incontournable entre disciplines et entre laboratoires, à valeurs égales bien sûr.

On comprend facilement que le classement des candidats est un exercice très difficile qui engendre certainement des injustices.

Enfin, la moyenne d'âge des candidats promus tourne autour de 40 ans. À noter une forte proportion de «jeunes» candidats (âge inférieur ou égal à 38 ans) qui ont déjà ou qui auront rapidement des dossiers excellents toujours par référence aux indicateurs précédents. Il est clair que si le nombre de postes alloués pour cette promotion reste stable ou diminue, la pression sera encore accrue.

Au niveau DR2 - DR1, la section utilise les mêmes indicateurs, mais le relief est différent compte tenu de la différence d'ancienneté. Il faut noter qu'à ce niveau, un nombre de candidats largement supérieur aux possibilités peut faire état à côté d'un excellent dossier scientifique et d'un grand rayonnement international, de fortes responsabilités d'animations de la recherche au niveau de laboratoires et/ou de GDR - PRC, etc... À qualité scientifique égale, il est clair que ceux qui n'assument pas ou qui n'ont pas assumé des responsabilités de haut niveau ne peuvent pas prétendre au classement final.

Au niveau DR1-DRCE on retrouve les mêmes indicateurs de manière amplifiée. Notamment, le rayonnement international est ici synonyme de créateur d'école scientifique. Plusieurs collègues peuvent prétendre à cette qualité. Il est donc nécessaire pour les départager de faire intervenir d'autres qualités, dont les responsabilités de haut niveau. La compétition est à ce stade totalement insensée compte tenu du nombre extrêmement faible de promotions. L'analyse des propositions faites par le passé par le Conseil Scientifique nous a amenés à ne pas suivre une politique systématique de file d'attente.

Dans l'état actuel des choses et des prévisions d'ouvertures de postes ou des possibilités de promotions, l'avenir est sombre. Il est malheureusement statistiquement certain que de bons, voire de très bons dossiers ne permettront pas l'accès au grade supérieur, compte tenu du nécessaire équilibrage disciplinaire et par laboratoire. C'est et ce sera dramatiquement vrai au niveau DR2, malgré les sept postes de la campagne 1997, c'est encore plus aigu au niveau supérieur.

Je n'ai pas fait cette note de gaieté de cœur, mais il m'a semblé nécessaire d'informer les chercheurs et leurs directeurs de laboratoires de la dure réalité de la situation. Il n'appartient pas au Comité National de gérer directement les ressources humaines. Il est en amont de cette mission mais tellement proche qu'il était de mon devoir, me semble-t-il, de vous faire part de mon analyse. Je sais qu'il n'est pas de bon ton de dire trop crûment la vérité, mais je pense qu'il eut été hypocrite de ne pas le faire.

A propos d'enseignement

- Annonce des journées Specif sur les Deug
- Conclusions des journées Specif de Grenoble sur les filières technologiques en Informatique
- Compte rendu d'une réunion organisée par le CEFI
- Ada et les I.U.T. informatiques

Annonce des journées Specif sur les Deug

Specif organise des journées sur l'enseignement de l'informatique dans les Deug. Retenez dès maintenant ces dates, et venez nombreux participer aux débats. Elles auront lieu:

les 26, 27 et 28 novembre 1977, à Lyon

Un document préparatoire et le programme complet vous seront communiqués dans le prochain bulletin (juillet 1997).

Journées de Grenoble sur les filières technologiques en Informatique

Les Journées SPECIF sur les Filières Technologiques en Informatique se sont tenues à Grenoble les 4 et 5 décembre 1996. On trouvera ci-dessous le programme des Journées, la liste des 94 participants et les conclusions "à chaud" de Pierre Lafon, vice-président de SPECIF représentant la Commission Enseignement. Les actes des Journées seront envoyés aux participants et aux correspondants de SPECIF, dès leur parution.

Programme des journées

Accueil des participants

par Guy Mazaré, directeur de l'ENSIMAG

Ouverture des Journées

par Jean-Francois Perrot, président de SPECIF

et Pierre Lafon, vice-président de SPECIF représentant la Commission Enseignement

La formation d'ingénieur informaticien dans les ENSI : la spécificité de l'ENSIMAG

par Paul Jacquet, professeur à l'ENSIMAG

La formation à l'Informatique à l'Université Technologique de Compiègne

par Francois Peccoud, président de l'UTC

Les Nouvelles Formations d'Ingénieur. Professionnalisation et alternance dans la NFI FIIFO de Paris-Sud (Orsay)

par Christine Froidevaux, professeur à l'Université de Paris-Sud

TABLE RONDE : Articulation et simplification éventuelle des Filières Technologiques en Informatique

animée par Pierre Lafon, maître de conférences à l'IUT de l'Université Bordeaux 1,
Jacques Courtin, professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble,
Jacques Voiron, professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble

La formation de techniciens informaticiens dans les départements Informatique d'IUT
par Gérard Reboulet, président de l'Assemblée des Chefs de département Informatique d'IUT

Les filières de formation à l'Informatique au CNAM
par Christian Carrez, professeur au CNAM de Paris
et Jacques Courtin, professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble

Les filières de formation à l'Informatique en Grande-Bretagne
par Ross Mc Millan, professeur à la "Hallam University" de Sheffield

Les filières technologiques de l'Ecole d'Informatique de l'Université Joseph Fourier
par Farid Ouabdesselam, professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble

La formation à l'Informatique dans les IUP
par Geneviève Jomier, professeur à l'Université de Paris-Dauphine,
et Michel Habib, professeur à l'Université Montpellier 2

La formation à l'Informatique dans les IUP MIAGE
par Christian Chabbert, professeur à l'Université de Paris-Sud, président de la CPN des IUP-Miage

TABLE RONDE : Quels niveaux de diplômes pour quels métiers en Informatique ?
animée par Jean-Pierre Arnaud professeur au CNAM de Paris,
et Guy Mazaré, directeur de l'ENSIMAG de Grenoble

Liste des participants

Prénom	NOM	e-mail
Jean-Pierre	ARNAUD	arnaud@cnam.fr
Jean	AZEMA	azema@univ-st-etienne.fr
Roland	BALTER	Roland.Balter@imag.fr
Marc	BAUDRY	marcbaudry@lium.univ-lemans.fr
Pierre	BAZEX	Bazex@IRIT.fr
Michel	BEIGBEDER	mbeig@emse.fr
Camille	BELLISSANT	Camille.Bellissant@imag.fr
Nelly	BENSIMON	bensimon@iut-orsay.fr
Abdelkader	BETARI	betari@lim.univ-mrs.fr
Nicole	BIDOIT	bidoit@ura1507.univ-paris13.fr
Jean-Pierre	BONNEFOY	jean-pierre.bonnefoy@gi.univ-br.fr
Isabelle	BORNE	Isabelle.Borne@emn.fr
Dominique	BORRIONE	Dominique.Borrione@imag.fr
Omar	BOUCELMA	omar@gyptis.univ-mrs.fr
Jean-Francois	BOULICAUT	jef@sunK1.insa-lyon.fr
Marie-France	BRUANDET	bruandet@imag.fr
Christine	CAMPIONI	campioni@gyptis.univ-mrs.fr
Christian	CARREZ	carrez@cnam.fr
Serge	CASTAN	castan@irit.fr
Alain	CAZES	cazes@cnam.fr
Christian	CHABBERT	chabb@miage.isi.u-psud.fr
Monique	CHABRE-PECCOUD	Monique.Chabre-Peccoud@imag.fr
Jean-Louis	CHEVAL	Cheval@thot.imag
Robert	CHIGNOLI	chignoli@unice.fr
Olivier	COGIS	ocogis@lirmm.fr
Bernard	COULETTE	coulette@enseeiht.fr
Jacques	COURTIN	Jacques.Courtin@imag.fr

Annie	CULET	Annie.Culet@imag.fr
Pantxika	DAGORRET	Pantxika.Dagorret@iutbay.univ-pau.fr
Max	DAUCHET	dauchet@lifl.fr
Georges	DE SABLET	sablet@iut.univ-paris5.fr
Maylist	DELEST	Maylis.Delest@labri.u-bordeaux.fr
Pierre	DESCHIZEAUX	Pierre.Deschizeaux@utbm.fr
Patrice	ENJALBERT	Patrice.Enjalbert@univ-caen.fr
Jean-Marc	FEDOU	fedou@unice.fr
Christine	FERRARIS	ferraris@univ-savoie.fr
Christine	FROIDEVAUX	Christine.Froidevaux@lri.fr
Pierre	GANCARSKI	Pierre.Gancarski@dpt-info.u-strasbg.fr
Jean-Pierre	GIRAUDIN	Jean-Pierre.Giraudin@imag.fr
Patrick	GROS	Patrick.Gros@imag.fr
Jean	GUNTHER	jgun@bat710.univ-lyon1.fr
Marc	GUYOMARD	guyomard@enssat.fr
Michel	HABIB	habib@lirmm.fr
Kader	HAMEURLAIN	Bazex@irit.fr
Danièle	HERIN	dh@lirmm.fr
Daniel	HERMAN	Daniel.Herman@irisa.fr
Bernard	HEULLUY	bernard@iut.univ-metz.fr
Jean-Louis	IMBERT	imberty@lim.univ-mrs.fr
Paul	JACQUET	Paul.Jacquet@imag.fr
Jean-Pierre	JACQUOT	Jean-Pierre.Jacquot@loria.fr
Geneviève	JOMIER	jomier@etud.dauphine.fr
Jean-Marc	LABAT	labat@laforia.ibp.fr
Pierre	LAFON	Pierre.Lafon@labri.u-bordeaux.fr
Wilfrid	LEFER	lefer@lil.univ-littoral.fr
Bruno	LEGEARD	legeard@univ-fcomte.fr
Bernard	LEVRAT	levrat@irin.univ-nantes.fr
Igor	LITOVSKY	lito@essi.fr
Georges	LOUIS	glouis@iut-lr.univ-lr.fr
Alain	LUCCI	lucci@iut-valence.fr
Denis	LUGIEZ	lugiez@loria.fr
Ross	MAC MILLAN	R.MacMillan@shu.ac.uk
Françoise	MADAULE	madaule@iut-velizy.uvsq.fr
Lionel	MARCE	marce@univ-brest.fr
Yves	MARTINEZ	Yves.Martinez@if.insa-lyon.fr
Guy	MAZARE	Guy.Mazare@imag.fr
Roger	MOHR	Roger.Mohr@inrialpes.fr
Annick	MONTANVERT	Annick.Montanvert@imag.fr
Jacques	MOSSIERE	Jacques.Mossiere@imag.fr
Claire	NEDELLEC	cn@lri.fr
Philippe	OBJOIS	objois@iut-valence.fr
Farid	OUABDESSELAM	Farid.Ouabdesselam@imag.fr
François	PECCOUD	Francois.Peccoud@utc.fr
Jean-Francois	PERROT	Jean-Francois.Perrot@laforia.ibp.fr
Antoine	PETIT	petit@l.s.v.ens-cachan.fr
Jean-Pierre	PEYRIN	Jean-Pierre.Peyrin@imag.fr
Pierre	POMPIDOR	pompidor@lirm.fr
Pascal	PONCELET	poncelet@lim.univ-mrs.fr/poncelet@lirmm.fr
Jean-Marie	RAVIART	raviart@univ-valenciennes.fr
Régine	RAYNAUD	rraynaud@eict.fr
Gérard	REBOULET	Gerard.Reboulet@iutainfo.univ-lyon1.fr
Vincent	RIALLE	Vincent.Rialle@imag.fr
Michel	RIVEILL	Michel.Riveill@univ-savoie.fr

André	ROUILLON	rouillon@univ-tours.fr
Alain	SAMUEL	samuel@univ-avignon.fr
Michel	SCHNEIDER	schneider@cicsun.univ-bpclermont.fr
Pierre-Claude	SCHOLL	Pierre-Claude.Scholl@imag.fr
Florence	SEDES	sedes@irit.fr
Pierre	SIEGEL	siegel@gyptis.univ-mrs.fr
Jean-Pierre	STEEN	steen@lifl.fr
Laurent	TRILLING	Laurent.Trilling@imag.fr
Denis	VANDORPE	vandorpe@ligim.univ-lyon1.fr
Laurence	VIGNOLLET	Laurence.Vignollet@univ-savoie.fr
Martial	VIVET	martial@lium.univ-lemans.fr
Jacques	VOIRON	Jacques.Voiron@imag.fr

Quelques conclusions et réflexions apres les journées *par Pierre Lafon*

Notre discipline vit la situation actuelle dans toute sa diversité (IUT, IUP, IUP-Miage, MST, DESS, DRT, ...) et notre communauté prend acte de la situation actuelle et manifeste une certaine adaptabilité à gérer les "empilements" de cursus et les imbrications de structures. Les exposés présentés à Grenoble montrent que, globalement, chacun s'y retrouve ... et souvent avec un discours satisfait.

L'adaptabilité est souvent locale, et bien des choses réalisables à un endroit donné, dans un contexte particulier, sont difficilement transposables. En règle générale, il y a une préférence pour des systèmes ouverts (dans un cadre large) où le mot souplesse l'emporte sur une uniformité trop contraignante et très centralisatrice. Ceci est peut-être justifié pour notre discipline compte tenu de son "évolutivité" rapide et forte.

Les structures actuelles impliquent des parcours complexes et parfois inattendus pour certains de nos étudiants. A ce sujet, il est souhaitable de mieux formaliser les passerelles existantes, de fait, entre les formations actuelles. Mieux coordonner aussi les programmes de ces différents cursus pour éviter de toujours ajouter des couches de peinture en largeur au détriment de la hauteur. Il est difficile de définir la couche de base minimale mais les formations courtes devraient faire l'effort de certains choix sur les fondements de base, puis sur un choix de "colonnes" dans lesquelles elles feraient une formation approfondie.

La complexité du dispositif actuel rend la lisibilité du système difficile pour nos partenaires :

- professionnels, plus particulièrement les PME,
- des autres systèmes d'enseignement supérieur dans les pays de la Communauté Européenne (difficultés pour les programmes européens de type Erasmus ou Socrates , crédits ECTS, ...).

S'agissant de ces deux points, la présentation de "l'école universitaire grenobloise" mérite une réflexion. Cette approche repose sur une logique disciplinaire, pour nous l'Informatique, peut-être transposable à d'autres disciplines. Pour aller au bout de cette logique il serait souhaitable d'intégrer la formation du DUT Informatique dans une telle structure englobante et unifiante. Cette solution peut apporter des économies d'échelle, une meilleure lisibilité pour nos étudiants et partenaires employeurs, et une simplification pour les institutions comme la Région qui participent à nos investissements et qui parfois se perdent dans la multiplicité des interlocuteurs. Même chose pour l'organisation des stages dans les entreprises, la "collecte" de la taxe d'apprentissage, ...

Les différentes tables-rondes permettent d'apporter quelque éclairage sur la différence entre "technologique" et "professionnel", adjectifs fréquemment utilisés avec une certaine confusion. Technologique ne pose pas trop de problèmes : voir le petit Larousse est pratiquement suffisant. La dimension professionnelle d'une formation n'a rien à voir avec une nécessité technologique : les Facultés de Médecine, Facultés de Droit, Ecoles de Magistrature, savent former des médecins, des notaires ou des juges ... sans être pour autant des formations technologiques.

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés nécessite plus qu'avant un savoir-faire (expérience professionnelle ?) qu'un universitaire lambda est bien mal placé pour enseigner. Enseigner une expérience nécessite de l'avoir vécue pour être crédible par l'auditoire. D'où l'importance de véritables stages formateurs pendant le cursus académique, encadrés, de durée suffisante et évalués. Importance aussi de la participation de professionnels dans nos enseignements. Importance enfin de l'introduction de certaines disciplines dans nos programmes avec une approche plus rigoureuse et plus responsable

que celle qu'on a pu voir dans certains transparents ou ceci s'appelait de la "culture générale" (parfois enseignée par le prof d'anglais ...). On réinvente, en l'inversant, le mal du second degré pour lequel la technologie est la dernière roue de la charette : l'Informatique y apparaissant comme une option confondue avec la musique, l'histoire de l'art, l'occitan, le bridge ou la couture...

Enfin il faut noter la connotation positive du mot professionnel souvent perçu comme l'opposé du mot "amateur". Ceci a parfois une justification objective et statutaire, dans le sport par exemple, mais bien souvent la dimension "pro" est un concept que beaucoup considèrent, à tort, comme opposée à une approche de formation universitaire.

Il y a en la matière beaucoup de travail à faire.

Réunion du réseau CEFI - Écoles d'ingénieurs, le 10 décembre 96

par Jean-François Perrot, président de Specif

Le CEFI (Centre d'Études sur la Formation des Ingénieurs) est en relation avec SPECIF depuis l'édition du Guide des DEA élaboré par notre commission Recherche (aux bons soins d'Hélène Kirchner). Il avait invité notre association à une réunion d'une demi-journée sur "Métiers et emplois de l'informatique au regard des formations", qui s'est tenue le 10 décembre à Paris. J'y ai représenté SPECIF, armé des conclusions de nos journées grenobloises.

Cette réunion, dans l'esprit de son animateur Claude Maury, remplaçait en quelque sorte le colloque sur les formations que le Syntec devait organiser au début de l'année 96, et qui n'a pas eu lieu. SPECIF était partie prenante dans ce colloque (aux bons soins de Claude Girault). D'autres réunions de ce genre seront organisées dans l'avenir, et la participation de SPECIF est attendue.

La réunion s'est déroulée en deux temps : "emplois & professions", puis "réponse de l'appareil de formation". Les orateurs de la première période étaient :

- Pierre Baylet, de l'observatoire des métiers des télécommunications, qui présenta un texte de 30 p sur *l'évolution de l'informatique et de ses emplois - nouvelles compétences et nouvelles fonctions*
- Claude Maury (CEFI) qui parla de l'évolution structurelle des emplois, en s'appuyant sur les données de l'INSEE. Sa conclusion principale est que la croissance du nombre d'ingénieurs s'est faite largement au travers des emplois d'informaticiens, et que la tendance est lourde.
- Claire Rubin (CIGREF) et Bernard Huvet (Bull formation) leur ont donné la réplique. B. Huvet dans son exposé a insisté sur le rôle grandissant du système d'information d'une entreprise pour sa communication (contact avec les clients, image de marque, valorisation du service, etc.).

La seconde période a été consacrée à des témoignages provenant des écoles d'ingénieurs et de l'université. Guy Mazaré devait parler pour l'ENSIMAG, mais une indisposition l'en a empêché. Notre collègue Michel Briand a présenté la démarche originale adoptée par Télécom-Bretagne - un exposé qui n'eût pas déparé les journées SPECIF de Grenoble. En tant que représentant de l'université, j'ai fait état des dites journées dont j'ai extrait les idées suivantes (merci à Pierre Lafon qui m'avait faxé ses conclusions) :

- La complexité et la diversité du système des formations technologiques universitaires ne sont pas ressenties par les acteurs de la formation comme une gêne, mais plutôt comme un facteur de liberté permettant utilement des adaptations locales. L'exemple remarquable de l'école universitaire grenobloise (exposé de F. Ouabdesselam) montre comment une communauté organisée peut construire un système cohérent.
- Quant au défi que nous présente la demande des employeurs (tout enseigner, plus le reste, le fondamental aussi bien que l'opérationnel, etc.), deux voies se présentent : le recours à de nouvelles approches éducatives, propres à révéler les talents cachés des apprenants (ce qu'essaient de faire les écoles d'ingénieurs), et une réflexion sur la nature du travail d'informaticien.

Sur ce dernier point, j'ai repris la distinction proposée par J.-P. Arnaud dans son intervention aux journées de Grenoble (le jeudi après-midi) entre activités de maître d'œuvre et de maître d'ouvrage. Elle a retenu l'attention des participants à la réunion du CEFI. Il y a là peut-être un principe d'organisation dans l'écheveau toujours plus dense de nos formations.

Ada et les I.U.T. informatiques

par Daniel Feneuille, Aix-en-Provence I.U.T.(feneuille@romarin.univ-aix.fr)

Résumé des « chapitres précédents » (pour des nouveaux adhérents de Specif) :

Certains départements informatiques d'I.U.T cf. : bulletins SPECIF n°21 (nov 92), n°25 (nov 93) et n°32 (juillet 95) ont fait le choix d'enseigner Ada. Réunis, au sein d'un réseau « Ada-IUT », ils échangent et diffusent leurs expériences et leurs projets. La présente page se propose de faire la synthèse des travaux depuis notre dernier article de 95. Tout collègue (même non IUT-iens!) désireux de recevoir des informations¹ peut m'envoyer un courrier.

En bref nos préoccupations (on excusera le style télégraphique! Plus efficace?) :

- 1) Les journées DIJON (qui étaient notre dernière réunion en fin 95) ont porté sur :
 - les retombées de l'enseignement de Ada sur celui de C++,
 - l'enseignement des tâches à l'IUT avec Ada,
 - l'enseignement des numériques « portables » avec Ada,
 - Ada 95 et les objets.
- 2) Ada et le GNAT (compilateurs gratuits s'appuyant sur le gcc de la Free Software Foundation) :
 - pour récupérer les compilateurs (voir adresses internet plus bas CNAM et Blaise Pascal),
 - sur quels matériels? (PC avec MSDOS, PC avec NT ou Windows 95, avec UNIX, LINUX, ... Problèmes,)
 - Qu'en pensent les étudiants?
 - Quels avantages, autres que le coût (ce qui n'est pas rien!)?
- 3) Ada sur le Web :
 - les informations générales (par exemple à l'EPFLausanne <http://lglwww.epfl.ch/Ada>),
 - les échanges (notamment le groupe Ada-France de l'AFCEC <http://ada.eu.org>),
 - les compilateurs en ftp (au CNAM (cnam.fr) ou à Blaise Pascal (ibp.fr)).
- 4) Ecriture d'un cours Ada en HTML (en gestation) :
 - étude de l'existant (LOVELACE en anglais (à l'epfl), autres?),
 - répartition des travaux entre nous (modules de cours par thème).
- 5) Programmation en Ada sous Internet (les applets en Ada) :
 - étude de Java (« trop C » pour l'Ada-tollah!),
 - étude du compilateur AppetMagic de Intermetrics à 99\$ (<http://www.inmet.com/java.html>)
 - l'intérêt pour l'enseignement (même dès l'initiation).
- 6) Programmation distribuée et Ada (beaucoup de belles choses à découvrir!)

Remerciements : à SPECIF (et C.Carrez) qui nous permettent de diffuser ces brèves.

¹Je peux fournir, par exemple, en fichiers « attachés » le contenu de 9 cahiers pédagogiques (≈ 80 pages au format Word) ainsi que les « papiers » diffusés régulièrement dans le réseau.

Divers

- Trophées France Télécom
- Voir, Entendre, Raisonner, Calculer, Cité des Sciences et de l'industrie, La Villette, 10-13 juin 1997
- Ecole d'été sur le temps réel
- Événements planifiés

Trophées France Télécom

Depuis 4 ans, France Télécom organise les Trophées France Télécom de la micro-informatique communicante.

Ce concours, organisé en partenariat avec les magazines L'Expansion et L'Entreprise, est destiné à récompenser les meilleures solutions de communication pour micro-ordinateurs proposées en France.

A travers ces Trophées, France Télécom souhaite encourager l'utilisation de la micro-informatique communicante, animer ce marché en perpétuelle et rapide évolution et cautionner les développements de solutions de télécommunications pour micro-ordinateurs.

Le concours est ouvert chaque année dans plusieurs catégories.

Pour la cinquième édition, France Télécom a le projet d'organiser une catégorie qui récompensera les meilleurs développements ou projets universitaires dans le domaine de la micro-informatique communicante.

Faire émerger des talents, aider au développement de nouveaux applicatifs en matière de micro-informatique communicante, telle est la volonté de France Télécom.

Nous avons besoin de vos réactions et réflexions avant de mettre en place, éventuellement, une catégorie universitaire (faisant l'objet d'une dotation) et c'est pour cette raison que nous vous demandons de bien vouloir nous retourner ce questionnaire.

Merci de bien vouloir nous faire parvenir le questionnaire rempli
par fax, courrier ou E-mail à :
Trophées France Télécom- Agence id CLAIRE- 65, rue Jouffroy d'Abbans 75017 Paris
Tél. 01 42 67 74 71 - Fax. 01 42 27 01 65 -
E-mail :idCLAIRE@wanadoo.fr



1. Avez-vous dans le cadre de vos cours des projets collectifs de développement de solutions micro-informatique communicante ?

2. Si oui, * sous quelle plateforme ?

 - type d'architecture

 - système d exploitation

 - produit software/hardware

 * quel protocole de communication ?

 * les caractéristiques innovantes des projets

3. Dans quels domaines d'intervention ces projets sont-ils développés ?
(réseaux, télécoms, Internet...)

4. A partir de quel niveau d'étude, des projets de ce type sont-ils développés ?

5. Quel est le délai moyen de réalisation d'un projet universitaire?

6. Quelle est la charge totale estimée pour la réalisation d'un projet ?

7. Combien d'étudiants travaillent sur un tel sujet ?

8. Quelles sont les périodes de remise du projet et de soutenance ?

9. Existe t-il des cursus spécialisés autour des solutions micro-informatique communicante ?

10. Avez-vous des contacts avec les entreprises pour le développement et la mise en oeuvre de projets communs ?

11. Vos élèves sont-ils amenés à développer des projets individuels dans le domaine de la micro-informatique communicante ?

12. Si oui, avez-vous le moyen de les recenser ?

13. Existe t-il des fonds financiers ou bourses pour l'aide au développement de projets :
 - * Au niveau collectif

 - * Au niveau individuel

14. Des projets universitaires sont-ils réalisés dans votre établissement en collaboration ou en partenariat avec des industriels ?

15. Pensez-vous qu'une catégorie récompensant le meilleur projet universitaire dans le cadre des Trophées France Télécom de la micro-informatique communicante serait envisageable ?

16. Seriez-vous prêt à coordonner un tel projet ?

17. Vos étudiants seraient-ils intéressés et prêts à participer à ce concours ?

18. Pourriez-vous nous citer et nous décrire deux ou trois projets récents qui auraient, à votre avis, mérité une reconnaissance ?

19. Avez-vous des remarques ou précisions à apporter ?

Voir, Entendre, Raisonner, Calculer
Cité des Sciences et de l'industrie. La Villette 10--13 juin 1997.
Avec le soutien des départements SPM et SPI du CNRS.

Ce colloque a pour but d'illustrer les profondes interactions entre les mathématiques et les sciences de l'information. Les mathématiques font en effet irruption -- parfois de manière inattendue -- dans les sciences et technologies liées à « l'information ». Ainsi voir, entendre, raisonner, calculer sont des problématiques qui influent et fécondent des pans entiers de l'informatique et des mathématiques.

Le colloque comporte treize conférences de synthèse, accessibles à toute personne ayant suivi des études supérieures scientifiques. En outre, la journée du mercredi 11 juin sera ouverte à tous et comportera des conférences « grand public ». Cette série de conférences sera complétée par des exposés plus courts et moins formels de jeunes chercheuses et chercheurs sur des sujets plus spécifiques qui feront l'objet d'affiches exposées sur le lieu du colloque. Celui-ci accueillera en outre de nombreuses démonstrations de logiciels ainsi que des stands d'exposition.

Conférenciers invités:

D. Arquès (Marne-la Vallée)	Génome et informatique
H. Cohen (Bordeaux)	Mathématiques expérimentales
M. Dauchet (Lille)	La complexité de Kolmogorov ou le monde vu par le calcul
J. Davenport (Bath, Grande-Bretagne)	La mécanisation de la mathématique
G. Dowek (INRIA, Rocquencourt)	Le langage mathématique et les langages de programmation
G. Cohen (Ecole des Mines de Paris)	Vous changez de système, changez d'algèbre
Y. Lafont (CNRS, Marseille)	Les réseaux d'interaction ou le calcul en images
G. Longo (CNRS, Ecole Normale Supérieure)	La logique et les machines
J.-M. Morel (Paris Dauphine)	Géométrie de la vision et gestaltisme
H.-O. Peitgen (Bremen, Allemagne)	Mathematical methods in computer-assisted radiology
J. Richter-Gebert (Berlin, Allemagne)	Automatic theorem proving in geometry
J.-C. Risset (Marseille)	Calculer le son musical
X. Viennot (CNRS, Bordeaux)	La beauté mathématique et algorithmique des arbres

Organisation: D. Krob, M.-F. Roy, J.-P. Allouche, H. Comon

Contacts: villette97@litp.ibp.fr

Ecole d'été Temps réel,
Applications, Réseaux et Systèmes
ENSMA, Poitiers-Futuroscope, 22-26 Septembre 1997
Groupement de Recherches "Parallélisme, Réseaux et Systèmes" Groupe Temps Réel

Thème de l'école

Cette Ecole "Temps Réel" se propose de faire le point sur la construction des applications et des systèmes temps réel répartis, et plus particulièrement sur les réseaux temps réel. Les applications temps réel sont caractérisées par le respect de contraintes imposées au système informatique par son environnement. C'est donc d'abord un problème de spécification des applications et de leurs contraintes, puis un problème de choix du support d'exécution (machines, réseaux, ordonnancement

local, global, des tâches et des messages, performances minimales, etc.). La sûreté de fonctionnement du système global dépend du respect des contraintes. Il est donc fondamental de prouver autant que faire se peut, avant la réalisation finale du système, que les contraintes seront respectées. Divers modèles doivent alors être utilisés. Cette Ecole permettra de préciser leurs possibilités et leurs capacités, leurs limites et leurs complémentarités. Des ateliers du soir présenteront la mise en œuvre de ces différents modèles et techniques (CAN, Z, KerNext, ...).

Programme

Partie I : Problématique du temps réel: éléments de solution connus.

Problématique et solutions sont introduites au travers de l'analyse de trois exemples pris dans des domaines d'application différents: systèmes embarqués, télécommunications, commande de processus. Ces présentations seront effectuées par des industriels.

Partie II : Mécanismes exécutifs actuels et problèmes ouverts.

- Méthodes de gestion des contraintes de temps par l'ordonnancement.
- La communication temps réel: Principes, problèmes et solutions. Synchronisation d'horloges.
- Définition et analyse de la qualité de service essentiellement temporelle, contraintes de temps sur les services et ordonnancements de messages.
- Principaux mécanismes protocolaires des couches Medium Access Control, mais aussi Transport et Application.

Partie III : Modèles, spécifications, validations.

- Modèles actuellement étudiés et émergents pour spécifier, vérifier, valider, prouver des solutions.
- Vérification des propriétés, validation de certaines constructions. Systèmes états-transitions, langages formels pour le temps réel, logiques temporelles, modèles stochastiques.

Inscriptions et informations complémentaires à l'adresse postale:

Secrétariat ETR'97

LISI/ENSMA

B.P. 109

86960 FUTUROSCOPE

Tel. : 05-49-49-80-63

Fax. : 05-49-49-80-64

l'adresse électronique: etr97@ensma.univ-poitiers.fr

URL: <http://www.lisi.univ-poitiers.fr/etr97>

Événements planifiés

événement	date	lieu
DCCA-6 Dependable Computing for Critical Applications e-mail: whs@crhc.uiuc.edu	5-7 Mars 1997	Garmisch-Partenkirchen
ERSADS'97 European Research Seminar on Advances in Distributed Systems URL: http://lsewww.epfl.ch/conferences/ersads.html	17-21 Mars 1997	Zinal
ACMHT'97 8th International ACM Hypertext Conference URL: http://ht97.soton.ac.uk/ht97	6-11 avril 1997	Southampton
ISADS'97 International Symposium on Autonomous Decentralized Systems URL: http://www.fokus.gmd.de/ws/isads97	9-11 avril 1997	Berlin
CNRIUT'97, Colloque national de recherche universitaire: exemple des IUT e-mail: cnriut@iut-blagnac.fr	14-16 mai 1997	Toulouse
IWPC-5 International Workshop on Program Comprehension URL: http://www.dis.unina.it/~iwpc97	28-30 Mai 1997	Dearborn
CSCS-11 International Conference on Control Systems and	28-31 Mai 1997	Bucarest

Computer Science
e-mail: CSCS11@lnx.cib.pub.ro

RTA'97, Rewriting techniques and applications URL: http://www.lri.fr/~rta97/rta97.html	2-4 Juin 1997	Barcelone
Ada-Europe'97 Reliable Software Technologies URL: http://www.sis.port.ac.uk/adauk/Ada-Europe/Conference/1997/	2-6 Juin 1997	Londres
Euro PDS'97 Parallel and Distributed Systems URL: http://www.caos.uab.es/	9-11 Juin 1997	Barcelone
INFORSID'97, Informatique des organisations et systèmes d'information et de décision URL: http://sig1.irit.fr:8000/INFORSID	10-13 Juin 1997	Toulouse
Villette97 Voir, Entendre, Reasonner, Calculer e-mail: villette97@litp.ibp.fr	10-13 Juin 1997	La Villette
BIWIT '97, Third Basque International Workshop on Information Technology "DATA MANAGEMENT SYSTEMS" URL: http://wwwbay.univ-pau.fr	2-4 Juillet 1997	Bayonne
CADE-14 International Conference on Automated Deduction URL: http://www.cs.jcu.au/~cade-14/	13-17 Juillet 1997	Townsville
EuroPar'97, European Conference in Parrallel Processing URL: http://www.uni-passau.de/europar97/	26-29 Aout 1997	Passau
BDA'97, 13ème Journées Bases de données avancées URL: http://www-lsr.imag.fr/BDA97	9-12 Septembre 1997	Grenoble
WRTP'97, IFAC/IFIP Workshop on Real Time Programming URL: http://www.insa-lyon.fr/Insa/Laboratoires/L3i/wrtp97.html	15-17 Septembre 1997	Lyon
GRETSI'97 Traitement du signal et des images URL: http://www-greetsi97.cephag.inpg.fr	15-19 septembre 1997	Grenoble
Cinquièmes Rencontres de la Société Francophone de Classification URL: http://chirouble.univ-lyon2.fr/sfc/sfc.html	17-19 Septembre 1997	Lyon
Ecole d'été Temps réel'97 Applications, Réseaux et Systèmes URL: http://www.lisi.univ-poitiers.fr/etr97	22-26 septembre 1997	Poitiers
ICSM'97 International Conference on Software Maintenance URL: http://www.cis.ohio-state.edu/~harrold/icsm97	29,30 Septembre, 1-3 Octobre 1997	Bari
SOSP'97 16th ACM Symposium on Operating Systems Principles URL: http://SOSP16.irisa.fr	5-8 Octobre 1997	Saint-Malo
LMO'97 Langages et Modèles à Objets e-mail: ducour@lirmm.lirmm.fr	22-24 Octobre 1997	Brest
PROMSMmNet'97 International Conference on Protocols for Multimedia Systems - Multimedia Networking URL: http://cc-lab.u-aizu.ac.jp/promsmmnet97/	24-26 novembre 1997	Santiago
Journées Specif sur les Deug	25-28 nov. 1997	Lyon
ADPM'98, 3ème conférence internationale sur l'Automatisation des Processus Mixtes	19-20 Mars 1998	Reims

Devant l'accroissement des annonces de conférences et des demandes de publications dans le bulletin, le CA de Specif (séance du 4 avril 1996) a décidé d'appliquer les règles suivantes:

- conférences de jeunes chercheurs: publication de l'annonce limitée à une page. Envoyer le document par e-mail, en format word-binhex interpretable par un Mac, rtf, ou latex.
- autres conférences: renvoi sur l'URL, et maintien de la liste sous la forme présentée ci-dessus. Envoyer par mail le titre, la date, le lieu et l'URL.

Envoyer les documents à Christian Carrez par e-mail: carrez@cnam.fr

Livres proposés a specif

Cette rubrique propose des ouvrages récents dont Specif a eu connaissance. Il ne s'agit pas de commentaires, mais simplement de la "quatrième de couverture". Cependant, nous sommes prêts à publier ici les analyses de livres que vous nous feriez parvenir. N'hésitez pas à donner votre point de vue sur son utilité. Si elle vous paraît intéressante, aidez nous à la mettre à jour. CC.

Jacques FERBER, *Les systèmes multi-agents, vers une intelligence collective*, InterEditions, 1995. Premier ouvrage de son genre en France comme à l'étranger, ce livre offre une vision d'ensemble et une mise en perspective des systèmes multi-agents et initie à la problématique de l'intelligence collective.

L'informatique sort ici de son cadre conceptuel habituel pour dialoguer avec de nombreuses autres disciplines: sociologie, psychologie cognitive, éthologie, biologie... et collaborer ainsi à l'instauration d'une véritable science de l'interaction, de la coordination et du partage de tâches.

Issu d'un cours, cet ouvrage s'adresse aussi bien aux informaticiens, étudiants ou chercheurs, désireux de concevoir des systèmes informatiques adaptatifs et évolutifs, qu'aux non-informaticiens spécialistes des sciences sociales ou de la nature, souhaitant connaître les systèmes multi-agents pour modéliser des comportements naturels et étudier l'émergence de phénomènes complexes.

Aucune connaissance préalable n'est requise: l'auteur introduit et définit progressivement les concepts fondamentaux indispensables à la compréhension du sujet, qu'il illustre de nombreux exemples.

Jacques Ferber est professeur d'informatique à l'université Pierre et Maris Curie et chercheur au Laforia (Laboratoire formes et intelligence artificielle). Il dirige l'équipe de recherche MIRIAD (Modélisation des Interactions et Recherche en Intelligence Artificielle Distribuée) consacrée principalement à l'analyse et à la conception de systèmes multi-agents.

ISBN 2-7296-0572-X

Jean GUNTHER, *Structure et technologie des ordinateurs*, Hermes, 1993. Support d'un cours de licence, cet ouvrage est destiné à tout étudiant (IUT, MST, MIAG) ou élève ingénieur en informatique. Son objectif est d'apporter une culture technologique de base, permettant de comprendre les constructions matérielles mises en oeuvre par les concepts de la programmation, ainsi que les limites et les performances des ordinateurs. Sa lecture ne suppose aucun pré-requis particulier, mais elle sera plus aisée pour un lecteur familier des mathématiques, de la physique, ou de la programmation, enseignées en premier cycle universitaire. Selon le niveau de formation visé ou la spécialisation, le lecteur pourra considérer cet ouvrage comme suffisant, ou comme introduction à une étude plus approfondie. L'exposé procède d'une démarche constructive plutôt qu'analytique; la complexité va ainsi en croissant: composants élémentaires, architecture de base, dispositifs de performances.

Jean Gunther est maître de conférences à l'université Claude Bernard de Lyon. Il enseigne l'architecture et la technologie des ordinateurs, en licence d'informatique et en licence de MIAG, ainsi qu'en année de spécialisation de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat. La démarche pédagogique adoptée dans l'ouvrage, résulte d'une expérience confirmée de publics aux attentes et pré-requis très divers.

ISBN 2-86601-385-9

Raymond SEROUL, *Le petit livre de T_EX*, Masson, 1996. Aujourd'hui tout universitaire - surtout scientifique - doit savoir utiliser le traitement de texte T_EX de Donald Knuth. Ce logiciel du

domaine public est en effet devenu en dix ans un outil irremplaçable et universel pour l'édition scientifique. Le but que s'est fixé l'auteur est de vous initier pas à pas à la maîtrise de ce logiciel très particulier.

La première partie de l'ouvrage décrit les principes de base et de fonctionnement de T_EX. Elle contient de nombreux exemples et exercices qui répondent à des problèmes pratiques. La deuxième partie est un Dictionnaire-Index très complet des commandes de T_EX, qui vous permet de retrouver celles-ci très rapidement, voire d'en apprendre de nouvelles.

T_EX est aussi un langage de programmation. C'est pourquoi cette édition s'efforce de vous initier aux principes de ce langage non classique et, au premier abord, déroutant.

Raymond Séroul, maître de conférences à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, est responsable de la composition en T_EX du "Bulletin de la Société Mathématique de France" et de la "Revue d'Histoire des Mathématiques."

ISBN 2-225-85376-2

Henri HABRIAS, *Dictionnaire encyclopédique du génie logiciel*, MASSON. La maîtrise d'un langage comprend la connaissance et la compréhension de son vocabulaire. L'extension tous azimuts de l'informatique fait que cette discipline crée ou absorbe régulièrement de nouveaux termes. Le risque de confusion et d'imprécision augmente donc chaque jour.

Ce Dictionnaire encyclopédique du génie logiciel nous propose un cadre syntaxique et sémantique rigoureux. Il reprend tous les termes du génie logiciel, mais aussi des domaines connexes, constituant ainsi un référentiel solide et à jour. Les termes sont définis, mais aussi illustrés par des exemples pertinents. Les différentes approches d'un concept sont présentées, permettant de dégager l'idée force. Un extraordinaire travail bibliographique donne plus de 400 références sur le sujet, d'où sont extraites la plupart des définitions. Enfin un glossaire anglais-français permet de faire le lien entre termes existants, mais parfois inconnus.

Cet ouvrage unique s'adresse à toute personne dont l'activité est liée au génie logiciel en particulier, et à l'informatique en général. Professionnels, enseignants ou étudiants, tous ont besoin de parler le même langage. Ce livre leur permettra de d'utiliser à bon escient le vocabulaire commun.

Henri Habrias est professeur à l'université de Nantes. Il enseigne le génie logiciel aux étudiants en IUT, en DEA et DÉSS. Il est responsable de l'équipe Méthodes et spécifications formelles de l'Institut de recherche en informatique de Nantes (IRIN).

ISBN 2-225-85328-2

Libres opinions

- Pétition d'enseignants chercheurs de l'IRIT
- Présentation de la Confédération des Étudiants-Chercheurs

Pétition d'enseignants chercheurs de l'IRIT

Les soussignés, personnels de l'IRIT (Toulouse III) et membres de SPECIF:

- rappellent la pétition signée par eux et présentée à l'Assemblée Générale de SPECIF du 1er Février 1996 et dont le principe essentiel est énoncé ici:

« Une association qui se VEUT RASSEMBLER ET REPRESENTER TOUS LES INFORMATIENS, quelles que soient leurs appartenances à un syndicat ou à toute autre organisation, n'a pas vocation à présenter des candidats en son nom propre (liste SPECIF), à toute élection où les dits syndicats ou organisations en présentent normalement. »

Si un tel principe n'est pas respecté, un nombre important de personnes ont alors à choisir entre des représentants de listes ponctuellement concurrentes mais appartenant à des organisations auxquelles adhèrent pleinement ces personnes. Que fait un membre de SPECIF syndiqué? L'appartenance à SPECIF est-elle en contradiction avec l'appartenance à un syndicat?

Un tel principe unificateur est indépendant de toute majorité ou minorité dans SPECIF mais devrait faire partie des statuts de l'association.

- constatent à nouveau leur désaccord avec le CA, après lecture du rapport moral:

«Il est malaisé de discerner dans ce mouvement d'opinion ce qui relève d'une position de fond contraire à celle de la majorité du CA, ce qui tient à une réaction de surprise liée à une information insuffisante, et ce qui relève tout bonnement des querelles de personnes. Si c'était à refaire aujourd'hui, le CA tel qu'il était constitué le 26 juin proposerait vraisemblablement une liste dans chaque collège. Quand à décider, comme le soutiennent certains collègues, qu'il n'est pas dans la vocation de notre association de se placer sur un terrain appartenant aux syndicats, le débat est ouvert. C'est clairement une question importante, qui normalement devrait trouver sa solution dans la composition même du CA: il appartient aux opposants de faire campagne et d'envoyer au CA des représentants de leur opinion.....»

Dans ces conditions,

1. Les soussignés décident de ne pas payer leur cotisation 96 à SPECIF:

12 signatures

2. Bien qu'ayant payé leur cotisation, les soussignés soutiennent la position des signataires ci-contre:

14 signatures

Note du conseil d'administration de Specif: Cette pétition est arrivée à la connaissance du CA le lendemain de l'Assemblée Générale, et n'a pu être discutée lors de l'AG. Le CA la porte à la connaissance des membres de Specif. La question soulevée devra faire l'objet d'un débat démocratique à l'intérieur de l'association. Le CA étudie, actuellement, comment organiser de tels débats.

La Confédération des étudiants-Chercheurs

La crise de l'enseignement supérieur français est en passe d'atteindre son paroxysme : preuve en est la situation critique et explosive dans laquelle se trouve sa filière terminale, le troisième cycle universitaire.

En effet, les jeunes docteurs rencontrent, depuis quelques années et sous l'effet de la récession économique, de graves difficultés d'insertion tant dans le secteur privé qu'au sein de la fonction publique¹.

Cette situation est d'autant plus dramatique que le Ministère de l'éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a récemment décidé de restreindre de manière drastique ce débouché traditionnel que représente la fonction d'enseignant-chercheur.

Ceci en favorisant le transfert massif vers les premiers, voire seconds cycles universitaires, de professeurs certifiés (PRCE) et agrégés (PRAG) occupant déjà un emploi à plein temps au sein de l'enseignement secondaire (lycées et collèges).

Un des buts est d'opérer de discrètes économies, ces professeurs étant en grande partie payés sur le budget de l'enseignement secondaire et ayant un volume horaire environ double (mais pas de recherche) de celui d'un Maître de Conférences.

Près de 6000 universitaires (chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs et étudiants de troisième cycle) se sont déjà insurgés, en décembre dernier, contre ce délabrement de la condition doctorale et ce démantèlement, à terme, de la recherche universitaire en signant une pétition à l'intention de M. le Ministre François Bayrou.

La gravité de la situation a suscité la création de la Confédération des étudiants Chercheurs (C.E.C.) qui fédère des associations et collectifs de doctorants répartis dans toute la France. Ainsi, une trentaine d'associations de troisième cycle universitaire en forment déjà le noyau de base qui croît de jours en jours; nous mettons d'ailleurs à profit ce communiqué pour inviter les associations de doctorants qui ne connaîtraient pas encore l'existence de la C.E.C. à venir participer à l'élaboration de nos propositions et bien sûr à nos actions.

Cette structure interdisciplinaire, indépendante des syndicats traditionnels et des partis politiques, s'appuie sur une mobilisation croissante des étudiants-chercheurs et de jeunes chercheurs, ce qui augure bien de sa représentativité et de sa pérennité.

Les motivations de la Confédération des étudiants Chercheurs s'articulent autour des trois points suivants :

1. se positionner comme force de **proposition** pour le troisième cycle, l'enseignement supérieur et les études doctorales, ainsi que comme organe de **représentation** au niveau national des associations fédérées.

La C.E.C. proposera en particulier d'établir un véritable statut social du doctorant. La clarification de la position actuelle du thésard par rapport aux organismes (principalement d'état) qui l'emploient et au sein de son lieu de travail est aujourd'hui urgente. En effet, c'est lui qui est le premier touché par les aléas des politiques budgétaires, et, de facto, il constitue de plus en plus souvent une main d'œuvre de qualité, bon marché... et jetable.

La C.E.C. demandera à être consultée sur les points sensibles relatifs au troisième cycle par les principales commissions et assemblées;

2. défendre les intérêts des personnes en cours de formation doctorale ou ne bénéficiant pas d'une situation professionnelle postdoctorale stable (comme c'est actuellement le cas de la moitié des jeunes docteurs).

À ce titre, la création d'associations locales de troisième cycle sera encouragée et aidée.

¹ cf. le rapport sur les études doctorales établi par la Direction Générale de la Recherche et de la Technologie (DGRT) en décembre 1995.

Une importante structure d'information, pratiquement constituée, permettra l'articulation des différentes activités des associations fédérées;

3. valoriser la formation doctorale en assurant sa promotion dans le secteur privé et en suscitant la reconnaissance du diplôme de doctorat par les conventions collectives.

Favoriser chez les doctorants une plus grande réceptivité aux questions et aux problèmes rencontrés hors du monde académique afin d'accorder au mieux sa spécificité à la démarche entrepreneuriale.

Il apparaît enfin indispensable de s'occuper des intérêts des étudiants de troisième cycle se destinant au doctorat, afin de ne pas laisser gaspiller, en pure perte, l'investissement financier engagé par la Nation pour former un docteur.

Celui-ci représente une potentialité certaine pour notre pays dans un monde où la qualité de la société future se construira, plus que jamais, sur les bases de l'assimilation, de la maîtrise et du transfert des connaissances.

Il n'est en effet pas absurde de voir dans la méconnaissance actuelle des qualités universitaires (capacité à intégrer une quantité d'informations de haut niveau pour la conduite de projets sur le long terme tout en participant activement à la formation de pointe d'une part croissante de la jeunesse), une des causes principales de l'insuffisance de l'innovation en France.

Joindre la cec :

c/o Joël Marchand - 91 rue Boucicaut -
92260 FONTENAY AUX ROSES
Tel : 01 46 60 35 28
Fax : 01 69 33 30 50
E-mail : cec@poppea.polytechnique.fr
WEB : <http://poppea.polytechnique.fr/cec/>

Fonctionnement de l'association

- Calendrier des réunions
- Conseil d'administration du 6 décembre 1996
- Conseil d'administration du 6 février 1997
- Bulletin d'adhésion 1997
- liste des correspondants

Calendrier des réunions 1997

Bureau de Direction :	Jeudi 16 janvier, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 6 février, de 10h à 17h30
Bureau de Direction :	Jeudi 13 mars, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 3 avril, de 10h à 17h30
Bureau de Direction :	Jeudi 22 mai, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 26 juin - de 10h à 17h30
Bureau de Direction :	Mercredi 10 septembre, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 2 octobre, de 10h à 17h30
Bureau de Direction :	Jeudi 24 octobre, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Assemblée Générale :	Jeudi 27 novembre à 17h 30
Conseil d'Administration :	Samedi 29 novembre, de 9h à 12h

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 6 décembre 1996 (IUT2 Grenoble) Compte rendu *par Florence Sedes*

Ont participé :

Membres: C. BELLISSANT, A. BETARI, J-F. BOULICAUT, C. CARREZ, B. COULETTE, P. DAGORRET, M. DAUCHET, J-M. FEDOU, M. HABIB, D. HERIN, D. HERMAN, B. HEULLUY, D. LUGIEZ, O. MILLET-BOTTA, A. MONTANVERT, A. PETIT, P. PONCELET, M. RIVEILL, Fl. SEDES, J. VOIRON.

Excusés : O. BAUDON, M-C. GAUDEL, H. KIRCHNER, D. KROB.

Invités : J-F. PERROT, G. de SABLET, M. SCHNEIDER.

0. Ordre du jour

- I - Election du Président. Constitution du bureau.
- II - Aspects financiers et statutaires. Membres d'honneur.
- III - Correspondants.

- IV - Des actions.
- V - Participation de SPECIF aux "Conférences Disciplinaires"
- VI - Calendrier 1997.

I- Election du Président. Constitution du bureau.

La séance débute par un tour de table au cours duquel les membres du CA, nouvellement élus, réélus, et anciens, se présentent. Les sortants sont remerciés pour leur action au sein de l'association: Cl. BETOURNE, Cl. GIRAULT, P. LAFON, M. SCHNEIDER, ainsi que G. DE SABLET et J-F. PERROT, Président sortant, qui ont pu assister à ce conseil.

Après exposé des candidatures et présentation des professions de foi, M. DAUCHET est élu à l'unanimité Président de SPECIF. C. BELLISSANT est candidat et élu à la vice-présidence de la commission "Enseignement". En l'absence d'un certain nombre d'administrateurs, la désignation du vice-président de la commission "Recherche" est remise à l'ordre du jour du prochain CA.

La proposition de constitution du bureau se fait comme suit :

- le Président, M. DAUCHET,
- le Vice-Président "Enseignement", C. BELLISSANT,
- le Vice-Président "Recherche", quand il sera élu
- le Secrétaire, M. RIVEILL,
- la Trésorière, F. SEDES,
- le Responsable du Bulletin, C. CARREZ,
- le Responsable de la communication électronique, J.M. FEDOU.

Cette proposition est votée à l'unanimité. Le bureau et son Président remercient le CA de la confiance qu'il leur accorde. Le bureau pourra éventuellement être élargi, selon l'ordre du jour des réunions, au chargé des adhésions, des correspondants, aux responsables des groupes de travail...

B. HEULLUY accepte la responsabilité de la gestion des adhésions.

A. BETARI reste chargé des correspondants, en collaboration avec P. PONCELET.

II- Aspects financiers et statutaires. Membres d'honneur.

L'essentiel des recettes est actuellement consommé par le tirage et la diffusion des bulletins. Il faut donc augmenter les recettes pour fonctionner et diminuer le coût de fabrication du bulletin. Les "coups de main" au niveau des différentes tâches pourraient être pris en charge par les laboratoires, qui refactureraient à l'association. Le financement de missions -hors réunion de CA- est à envisager, afin de "fonctionner à coûts réels".

Le contenu (et la forme ?) de la plaquette doi(ven)t être revu(s). Il faudrait également prévoir de faire fabriquer des pochettes avec la signature de SPECIF, pour accompagner toute diffusion de documents à l'extérieur de l'association.

La demande de changement de statuts en vue de la reconnaissance d'utilité publique suit son cours. Il reste cependant nécessaire d'identifier l'homme-clé au Ministère pour demander l'appui des tutelles.

Le Président propose de nommer des membres d'honneur.

- Président d'honneur : C. Pair
- Membres d'honneur : les cinq Présidents d'Université "informaticiens" : MM. Finance, Jayez, Lenfant, Peccoud et Perrin, les six correspondants de l'Académie des Sciences : MM. Arsac, Colmerauer, Flajolet, Girard, Huet et Nivat.

III- Correspondants

Afin de permettre des concertations à plus grande échelle, le réseau actuel des correspondants pourrait être complété d'une structure intermédiaire, de type "délégués régionaux". La première étape consiste à identifier les problèmes de certaines zones et à mener une réflexion plus large sur le rôle et l'organisation des correspondants. A. Betari, B. Heulluy et P. Dagorret ont amorcé la réflexion, qui va se poursuivre avec P. Poncelet et M. Dauchet.

IV- Des actions

Liste des projets, état des lieux :

- Tableaux de bord par filières : encore en phase de recueil d'informations
- Paquetage formation en informatique : B. LEGEARD, de Besançon, est intéressé. C. BELLISSANT, aidé par J.M. FEDOU, se charge de récupérer des paquetages de cours. Un contact avec les CIES permettrait de récupérer des documents à usage pédagogique en DEUG. La mise à disposition de tels outils se ferait-elle avec la garantie du "label SPECIF" ?
- Une action "DEUG" a été initiée par P. LAFON. Une première réunion s'est tenue à l'occasion des journées Filières Technologiques de Grenoble. R. RAYNAUD (Toulouse) en assure la responsabilité. Les membres du CA qui y participent sont : J.F. BOULICAUT, M. HABIB, D. HERMAN, O. MILLET-BOTTA, A. PETIT. La prochaine réunion se tiendra à Jussieu le 30 Janvier prochain.
- La réflexion sur l'enseignement de l'informatique dans le secondaire (lycées, prépa, CAPES, Agrèg) est menée sous la responsabilité d'A. PETIT, associé à B. HEULLUY, O. MILLET-BOTTA, A. MONTANVERT, J.P. PEYRIN. B. COULETTE se charge de relayer l'information vers d'autres collègues éventuellement intéressés.
- Restructuration des GDR/PRC : B. COULETTE, M. DAUCHET, M. HABIB, D. HERIN, D. LUGIEZ, A. PETIT participent au groupe de réflexion.

V- Participation de SPECIF aux "Conférences Disciplinaires".

Le document ministériel "La réforme de l'Université" vient de sortir (novembre 1996), suite aux Etats Généraux. Il y est créé des "conférences disciplinaires" nationales, ou les "sociétés savantes" rencontreront étudiants et pouvoir public (page 21 du rapport). SPECIF va essayer d'y participer. Il faut choisir entre la conférence "sciences" et la conférence "disciplines technologiques" en essayant d'œuvrer pour être dans les "sciences", (comme le soulignent les intitulés de département "SPI", de la DSPT 4,...) afin de ne pas se couper du DEUG, du CAPES, de l'Agrèg,...

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 6 février 1997

par Olivier Baudon

Membres : O. BAUDON, C. BELLISSANT, C. CARREZ, B. COULETTE, P. DAGORRET, M. DAUCHET, J-M. FEDOU, M. HABIB, D. HERIN, D. HERMAN, B. HEULLUY, H. KIRCHNER, D. KROB, D. LUGIEZ, O. MILLET-BOTTA, A. MONTANVERT, A. PETIT, M. RIVEILL, J. VOIRON.

Excusés : A. BETARI, J-F. BOULICAUT, M-C. GAUDEL, P. PONCELET, F. SEDES.

Le symbole + désigne une action à mener ou poursuivre.

0. Ordre du jour

1. Fonctionnement du CA : Election du Vice-Président Recherche, Nouvelle date du CA en remplacement du 19 juin, Informations diverses du Président.
2. Dossier GdR/PRC : Compte-rendu d'Antoine Petit, Propositions d'actions.
3. Point sur les autres groupes : Cellule fonctionnement (adhésions, correspondants, délégués régionaux), Filières technologiques : l'après Grenoble, Serveur pédagogique, DEUG.
4. Bulletin : Coût du bulletin, Contenu du prochain bulletin (instauration officielle de colonnes « libre opinion », insertion de la lettre Pomerol sur la pétition GdR/PRC, réponse du CA à la pétition Toulousaine).
5. Actions à mener en 97 : Journées DEUG, Opération serveur, Journées Université-Doctorants-Industrie.
6. Préparation des rendez-vous.
7. Ordre du jour du prochain CA

1. Fonctionnement du CA

Election du Vice-Président Recherche

Michel Habib est élu à l'unanimité.

Actions Recherche au niveau de Specif

La situation des financements publics n'est pas bonne, mais il faut continuer à avoir des actions

Specif doit jouer un rôle de société savante, avec des actions comme peut en mener la SMF, avec des personnalités reconnues. Elle doit s'appuyer sur toutes les volontés pour ne pas être en retard, L'informatique doit être représentée auprès de toutes les instances, afin que celles-ci puissent avoir une opinion sur l'informatique.

+ L'action menée par D. Krob pour les GdR/PRC doit être poursuivie.

Démocratie vs. Lobbying

La démocratie à l'intérieur de Specif passe par les moyens de communications comme le email. Toutefois, pour des raisons d'efficacité, il est nécessaire de faire du lobbying sans toujours avoir le temps de consulter « la base ».

CA du 19 juin

Le CA du 19 juin est repoussé au 26 juin, en raison du CNU.

Membres d'honneur

Claude Pair a accepté d'être Président d'honneur de Specif.

Les correspondants à l'Académie des sciences, J. Arsac, P. Flajolet, G. Huet, M. Nivat et J.Y. Girard, et les Présidents d'université J.P. Finance, J. Jayez et D. Perrin ont répondu favorablement à la demande de Specif d'être membre d'honneur.

+ Il faut relancer ceux qui n'ont pas encore répondu.

Sociétés savantes

Le contact avec le Ministère doit être renoué, après un problème de courrier perdu à l'ancienne adresse de Specif.

+ Il faut prendre contact avec Minoux, responsable de la MST, et envoyer une présentation de Specif

Le 27 février, Finance, Lamure et Dauchet ont rendez-vous avec le responsable de l'enseignement supérieur au cabinet de Bayrou : Hardouin. L'objet de cette réunion est de créer un lien et de demander à ce que l'informatique soit représentée dans les conférences disciplinaires (1 seul représentant par discipline). voir la rubrique *Actions de Specif et du CNU*.

La Conférence des Présidents d'Université (CPU)

Elle joue un rôle important pour notre discipline.

+ Specif doit prendre contact avec Monteil, premier Vice-Président de la CPU. Le message à faire passer est la présentation de notre section : la plus nombreuse, la plus jeune et la plus répartie. En ce qui concerne l'agrégation, il faut lui transmettre la lettre prévue pour F. Bayrou.

Fonctionnement interne

Il faut pouvoir financer des vacances de secrétariat. M. Dauchet demande également que ses voyages pour Specif soit pris en charge par l'association et non par son laboratoire ou université (soit une enveloppe de 5000 FF).

+ La demande de subvention au CNRS a été refusée. L'INRIA n'a pas encore répondu. En ce qui concerne le Ministère, la demande doit être faite lors de l'entrevue avec S. Rigo.

+ Les documents pour la reconnaissance d'utilité publique sont arrivés et ont été confiés à M. Riveill.

2. Le dossier GdR/PRC

Le devenir des GdR/PRC

Il y a eu une réunion des directeurs de GdR/PRC le 23 janvier. Les GdR/PRC vont être remplacés par des RTR qui prendront en charge les écoles jeunes chercheurs ou d'été et éventuellement des groupes de travail. Il devrait y avoir 3 RTR au lieu de 7 GdR/PRC (AMI+Programmation, PRS et architecture, IHM et IA). Les nouveaux GdR/PRC avec des budgets plus conséquents seront plus ciblés, avec une dizaine de propositions. *voir la rubrique Nouvelles de la section 07.*

Avis de Specif

Les GdR/PRC sont indispensables en informatique en raison de l'éclatement de la population. Il y a beaucoup d'enseignants chercheurs isolés. Si on considère un financement de 600 kF par RTR, il faut trouver 2 MF pour les besoins des groupes de travail.

+ Est-il possible de prendre ce financement sur les PPF (Plan Pluri-Formation). Qui peut prendre la décision (Rigo ?). Comment cet argent est-il actuellement diffusé ?

Rapport de D. Krob

Le CNRS semble se dégager de l'animation de la communauté. Son seul engagement est de 30 à 40 kF par an pour les écoles. Pour les nouveaux GdR/PRC, les fonds proviendraient du CIRST (Comité inter-ministériel de la recherche scientifique et technique). Les financements à partir des FRT (Fonds Recherche/Technologie) ne sont plus possibles car la cour des comptes a précisé que ces fonds ne pouvaient être utilisés que dans le cadre de coopérations industrielles.

Le planning de mise en place est serré. Tout doit être fini fin juin début juillet.

Action de Specif

Lors de la visite à S. Rigo, il est nécessaire de rappeler le besoin d'animation de notre communauté par les RTR et proposer leurs financements par les PPF

3. Fonctionnement de Specif (Toute la section est à marquer d'une +!)

Cellule fonctionnement

La gestion des adhérents est en cours de transfert. A. Betari doit envoyer des courriers (email + poste) pour réactiver les correspondants.

Un courrier de remerciement doit être envoyé aux laboratoires membres.

Il faut procéder à un redécoupage entre les correspondants et les correspondants régionaux.

Les correspondants doivent faire une campagne d'adhésion (distribution de bulletins d'adhésion dans les casiers). Il faut également faire une campagne auprès des laboratoires pour les adhésions morales.

Journées Grenoble

Il manque encore 60 % des papiers des conférenciers.

Il n'y a pas eu de craintes de manque de visibilité des formations exprimées. Les gens s'accommodent de leur complexité.

Pierre Lafon doit rédiger une page de conclusion sur « le métier d'ingénieur informaticien ».

Les actes des journées seront distribués aux 94 participants, aux correspondants et personnes morales, aux correspondants de Specif, au Ministère. Ils seront également mis sur le Web.

Serveur pédagogique

Le projet doit encore mûrir. Le but semble d'abord être la mise à disposition d'exercices et de corrigés, en particulier afin d'aider les enseignants isolés.

Il est envisagé un comité de programme (12 membres) pour veiller à la forme, veiller à ne pas mettre de contre-vérités sans toutefois favoriser un courant de pensée. Il faudra également s'assurer de la

présence d'une table des matières, d'une indication sur le public visé et du nombre d'heures nécessaires. Enfin la durée de vie du document devra être précisée.

Comment gérer le copyright ? En particulier, l'auteur d'un exercice est souvent difficile à connaître.

Il est également possible de s'appuyer sur la participation d'un éditeur privé.

Deug

Le groupe Deug a discuté pendant une journée : trois directions s'amorcent.

- Définir les lignes blanches à ne pas franchir. Par exemple, imposer que l'informatique soit enseignée par des informaticiens.
- Renouer le fil des journées de Nice. Des journées ateliers (3 jours) sont prévues la troisième semaine de novembre 97, éventuellement à l'ENS-Lyon. Il est également envisagé un colloque, avec comité de sélection, sur les expériences pédagogiques en Deug.
- Les nouveaux programmes de Deug. Il va falloir faire très attention pour notre discipline, en particulier pour le semestre d'orientation.

4. Bulletin

Le prix du timbrage passe de 5 à 16 FF si le poids dépasse 250g. On peut arriver à un coût inférieur à 20,70 FF si on se limite à 75 pages avec une couverture simplifiée. Soit une économie de 50 KF.

Une rubrique « Libre-opinion » doit être rajoutée. On peut y mettre la discussion à partir de la lettre de Pomerol et la pétition des Toulousains. Il faut également réagir en mettant un historique et en précisant la position de Specif pour l'avenir.

Une demi-page sur la CEC va être ajoutée au bulletin. Annick Montanvert est désignée pour être l'interlocutrice de la CEC pour Specif.

5. Actions à mener en 97

Journées Université-Doctorants-Industrie

Une action se prépare au sein de la DSPT1 (directeur: Pardoux), organisée par la SMAI (ou la SMF?).

Une ouverture vers l'informatique est possible.

SPECIF - Bulletin d'adhésion 1997

Tous les adhérents non à jour de leur cotisation sont invités à transmettre leur règlement soit par l'intermédiaire de leur correspondant, soit directement au responsable des adhésions à l'adresse suivante :

Bernard HEULLUY - Adhésions SPECIF
IUT de Metz - Département Informatique
Ile du Saulcy - 57045 METZ CEDEX 1
tél. +33 (0)3 87 31 55 93 fax. +33 (0)3 87 31 51 89 email : bernard@iut.univ-metz.fr
http:// www.labri.u-bordeaux.fr/LaBRI/Specif

Merci d'indiquer votre nom dans la fiche, et de ne la remplir entièrement **qu'en cas de nouvelle adhésion ou de changement d'adresse.**

Adhésion en tant que : Personne Physique Personne Morale

M. Mme Mlle NOM :
Prénom :

Fonction (EnseignantChercheur...) :

Etablissement :

Laboratoire :

Adresse d'expédition du bulletin :

Attention, cette adresse est publiée dans l'annuaire de Specif **sauf** avis contraire de votre part.

S'agit-il de votre adresse personnelle ? (O / N)

AD1 (Organisme) :

AD2 (Unité ou Département) :

AD3 (Bâtiment, rue, BP) :

AD4 (Code Postal et Ville) :

Téléphone(s) : Télécopie :

Adresse électronique :

Si vous **ne voulez pas** que votre adresse soient diffusée **dans l'annuaire de Specif**, signez ici :

Règlement adhésion année CIVILE 1997 :

Personne Physique : **200 F.** Personne Morale : **1000 F.**

S'agit-il : d'une Nouvelle adhésion d'un Renouvellement d'adhésion

Règlement à l'ordre de SPECIF : Montant : par Chèque CCP

Liste des zones de rattachement (entourez votre zone) :

AIX_3, AIX_IUP,AIX_IUT, AMIENS, ANGERS, ARTOIS_LITTORAL, BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BORDEAUX_1, BORDEAUX_ENSERB, BORDEAUX_IUT, BREST, CAEN, CHAMBERY, CLERMONT, COMPIEGNE, CRETEIL, DIJON, EVRY, GRENOBLE, GUADELOUPE, LA_REUNION, LA_ROCHELLE, LANNION, LE_HAVRE, LE_MANS, LILLE, LIMOGES, LYON_1, LYON_3, LYON_ECL, LYON_ENS, LYON_INSA, LYON_IUT, MARNE_LA_VALLEE, MARSEILLE_1, MARSEILLE_2, MARSEILLE_IUFM, MARTINIQUE, METZ,MONTPELLIER, MULHOUSE, NANCY, NANTES, NICE, NICE_IUT, ORLEANS, ORSAY_IUT,PACIFIQUE, PARIS_1, PARIS_2, PARIS_5, PARIS_5_IUT, PARIS_6_LAFORIA, PARIS_6_LITP, PARIS_6_MASI, PARIS_7, PARIS_8, PARIS_9, PARIS_10, PARIS_11, PARIS_12, PARIS_13, PARIS_CNAM, PARIS_ECOLE_DES_MINES, PARIS_ENS, PARIS_ENS_CACHAN, PARIS_ENSAE, PARIS_ENST, PARIS_IIE, PARIS_INAPG, PARIS_INRIA, PARIS_SUPELEC, PAU, POITIERS, REIMS, RENNES_1, RENNES_INSA, RODEZ, ROUEN, ROUEN_INSA, SAINT_ETIENNE, SEVENANS, SOPHIA_INRIA, STRASBOURG, STRASBOURG_2, SUISSE, TELECOM_BRETAGNE, TOULON, TOULOUSE_1, TOULOUSE_2, TOULOUSE_3, TOULOUSE_3_IUT, TOULOUSE_INPT, TOURS, TOURS_E3I, VALENCIENNES, VANNES, VERSAILLES. AUTRES :

Les CORRESPONDANTS de SPECIF au 3 mars 1997 - tri par zone

Zone	Nom et prénom	Tél.	Fax.	Email
AIX 3	BARTOLI Jacques Andre	04 42 96 14 96	04 42 28 08 00	bartoli@romarin.univ-aix.fr
AIX IUP	EGEA Marcel			
AIX IUT	Daniel FENEUILLE	04 42 93 90 43	04 42 93 90 74	feneuille@romarin.univ-aix.fr
AMIENS	FERMENT Didier	03 22 82 76 86	03 22 82 76 54	Didier.Ferment@sc.u-picardie.fr
ANGERS	BOYER Jacques	02 41 73 53 85	02 41 73 53 52	jb@univ-angers.fr
AVIGNON	GILLES Phillipès	04 90 84 35 13	04 90 84 35 00	gilles@univ-avignon.fr
BAYONNE	DUBOUE Marcel	05 59 46 32 01	05 59 46 32 29	Marcel.Duboue@iutbay.univ-pau.fr
BELFORT	<i>correspondant recherché</i>			
BESANCON	TATIBOUET Bruno	03 81 66 64 54	03 81 66 64 50	tati@comte.univ-fcomte.fr
BORDEAUX 1	ZIELONKA Wieslaw	05 56 84 69 08		zielonka@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX ENSERB	METIVIER Yves	05 56 84 60 81		Yves.Metivier@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX IUT	LAFON Pierre	05 56 80 63 36		Pierre.Lafon@labri.u-bordeaux.fr
BREST	FILLOQUE Jean-Marie	02 98 01 60 66	02 98 01 66 43	filloque@univ-brest.fr
CAEN	SAQUET Jean	02 31 45 59 66	02 31 45 58 14	Jean.Saquet@info.unicaen.fr
CHAMBERY	VIGNOLLET Laurence	04 79 75 88 47	04 79 75 88 88	Laurence.Vignollet@lia.univ-savoie.fr
CLERMONT	<i>correspondant recherché</i>			
COMPIEGNE	CARLIER Jacques	03 44 23 44 89	03 44 23 44 77	jacques.carlier@utc.fr
CRETEIL	<i>correspondant recherché</i>			
DIJON	CHABRIER Jean-Jacques	03 80 39 58 81	03 80 39 50 69	chabrier@crid.u-bourgogne.fr
EVRY	DUBOIS Catherine	01 69 47 74 69	01 69 47 70 08	dubois@lami.univ-evry.fr
GRENOBLE	MORAT Philippe	04 76 82 72 64	04 76 44 66 75	Philippe.Morat@imag.fr
GUADELOUPE	ADELAIDE Bertille	05 90 93 86 93	05 90 93 86 43	Bertille.Adelaide@univ-ag.fr
LA REUNION	MARCENAC Pierre	02 62 93 82 84/82	02 62 93 82 60	marcenac@univ-reunion.fr
LA ROCHELLE	<i>correspondant recherché</i>			
LANNION	SIROUX Jacques	02 96 48 43 34	02 96 48 13 20	siroux@alba.iut-lannion.fr
LE HAVRE	COLETTA Michel	02 35 49 60 16	02 35 47 20 33	michel.coletta@iut.univ-lehavre.fr
LE MANS	VIVET Martial	02 43 83 32 11	02 43 83 35 65	martial@lium.univ-lemans.fr
LILLE	TOURSEL Bernard	03 20 43 45 36	03 20 43 43 35	toursel@lifl.fr
LIMOGES	GAUTHIER Michel	05 55 45 73 35	05 55 45 73 15	gauthier@unilim.fr
LITTORAL ARTOIS	LEFER Wilfrid	03 21 97 00 46	03 21 97 95 95	wilfrid.lefer@lil.univ-littoral.fr
LYON 1	LOUDIN Emmanuel	04 72 44 81 49	04 72 43 13 27	oudin@univ-lyon1.fr
LYON 3	<i>correspondant recherché</i>			
LYON ECL	DAVID Bertrand	04 78 18 64 43	04 78 33 16 15	david@cc.ec-lyon.fr

LYON ENS	PAUGAM-MOISY Helene	04 72 72 85 86	04 72 72 80 80	Helene.Paugam-Moisy@ens-lyon.fr
LYON INSA	BOULICAUT Jean-François	04 72 43 89 05	04 72 43 87 13	jef@lisiocrin.insa-lyon.fr
LYON IUT	EYMARD Marie-France	04 78 94 88 50	04 78 93 51 56	Eymard@iutinfo.univ-lyon1.fr
MARSEILLE 1	BOUCELMA Omar	04 91 10 61 26	04 91 10 61 02	omar@gyptis.univ-mrs.fr
MARSEILLE 2	GRANDCOLAS Stéphane	04 91 82 90 75	04 91 82 92 75	stephane.grancolas@lim.univ-mrs.fr
MARTINIQUE	LAPIQUONNE Serge	05 96 61 88 48	05 96 61 88 02	
METZ	HEULLUY Bernard	03 87 31 51 81	03 87 31 51 89	bernard@iut.univ-metz.fr
MONTPELLIER	COGIS Olivier	04 67 14 41 81	04 67 14 41 76	ocogis@lirimm.fr
MULHOUSE	DESCHIZEAUX Pierre	03 89 59 63 40		
NANCY	COULON Daniel	03 83 58 42 32	03 83 57 97 94	coulon@loria.fr
NANTES	HAMEON Jean	02 40 37 16 28	02 40 74 14 06	jean.hameon@ec-nantes.fr
NICE ANTIPOLIS	Denis CAROMEL	04 92 96 51 09	04 92 96 51 55	caromel@unice.fr
NICE	GALLESIO Erick	04 92 94 51 53	04 92 96 51 55	eg@unice.fr
NICE IUT	CHIGNOLI Robert	04 93 21 79 11	04 92 94 28 96	chignoli@unice.fr
ORLEANS	GUILLORE Sylvie	02 38 41 71 71	02 38 41 70 69	guillore@univ-orleans.fr
ORSAY IUT	HABERSTRAU Marianne	01 69 33 61 20	01 69 33 61 10	haberstr@iut-orsay.fr
PACIFIQUE	TALADOIRE Gilles	06 87 25 49 55	06 87 25 48 29	gt@ufp.nc
PARIS 1	ROLLAND Colette	01 40 46 27 85	01 40 46 31 77	rolland@masi.ibp.fr
PARIS 2	LABAT Jean-Marc	01 44 27 70 02	01 44 27 70 00	labat@laforia.ibp.fr
PARIS 5	COT Norbert	01 44 55 35 37	01 44 55 35 36	cot@math-info.univ-paris5.fr
PARIS 5 IUT*	De SABLET Georges	01 44 14 45 18	01 44 14 45 50	sablet@iut.univ-paris5.fr
PARIS 6 LAFORIA	PERNY Patrice	01 44 27 70 04	01 44 27 70 00	Perny@laforia.ibp.fr
PARIS 6 LITP	RIOBOO Renaud	01 44 27 70 32	01 44 27 68 49	rioboo@posso.ibp.fr
PARIS 6 MASI	DERIEUX Anne	01 44 27 47 61	01 44 27 62 86	derieux@masi.ibp.fr
PARIS 7	BESTOUGEFF Hélène	01 46 33 44 65		
PARIS 8	LAVALLEE Yvan			
PARIS 9	VANDERPOOTEN Daniel	01 44 05 43 93	01 44 05 40 91	vdp@lamsade.dauphine.fr
PARIS 11	MOURLIN Fabrice	01 69 41 65 91	01 69 41 65 86	mourlin@lri.fr
PARIS 12	BEAUQUIER Danièle	01 45 17 16 44	01 45 17 16 49	beauquier@univ-paris12.fr
PARIS 13	SCHWER Sylviane	01 49 40 35 90	01 48 26 07 12	Sylviane.Schwer@lipn.univ-paris13.fr
PARIS CNAM	CAZES Alain	01 40 27 20 37	01 40 27 27 09	cazes@cnam.cnam.fr
PARIS ENS CACHAN	FINKEL Alain	01 47 40 22 74	01 47 40 24 64	finkel@lifac.ens-cachan.fr
PARIS ENSAE	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS ENST	GERMA Anne	01 45 81 78 38		Anne.Germa@enst.fr
PARIS IIE	BERTHELOT Gérard	01 69 36 73 32	01 69 36 73 05	BERTHELOT@IIE.cnam.fr
PARIS INA-PG	<i>correspondant recherché</i>			

PARIS INRIA	CHARPIN Pascale	01 39 63 56 93	01 39 63 56 98	Pascale.Charpin@inria.fr
PARIS SUPELEC	<i>correspondant recherché</i>			
PAU	HOCINE Amrane	05 59 92 31 96	05 59 84 16 96	Amrane.Hocine@univ-pau.fr
POITIERS	SIRIEIX Annette	05 49 45 39 89	05 49 45 35 99	sirieix@hermes.univ-poitiers.fr
REIMS	BLOCH Simon	03 26 05 32 14	03 26 05 33 97	simon.bloch@univ-reims.fr
RENNES 1	GRAZON Anne	02 99 84 72 84/71 00		Anne.Grazon@irisa.fr
RENNES INSA	PAZAT Jean-Louis	02 99 84 72 14	02 99 38 38 32	pazat@irisa.fr
RODEZ	<i>correspondant recherché</i>			
ROUEN INSA	DIEUDONNE Robert	02 35 52 84 02	02 35 52 84 10	
ROUEN	LEONARD Martine	02 35 14 66 10	02 35 14 67 63	leonard@dir.univ-rouen.fr
SAINT-ETIENNE	LARGERON-LETENO Christine	04 77 42 16 77	04 77 42 16 84	largeron@univ-st-etienne.fr
SEVENANS	BENSLIMANE Abderrahim	03 84 58 31 26	03 84 58 30 26	Abder.Benslimane@utbm.fr
STRASBOURG 2	EYTAN Michel	03 88 41 74 29	03 88 41 74 40	eytan@dpt-info.u-strasbg.fr
STRASBOURG	DUFOURD Jean-François	03 88 41 63 35	03 88 61 90 69	dufourd@dpt-info.u-strasbg.fr
SUISSE	COURANT Michèle	41 37 826 556	41 37 826 551	
TELECOM BRETAGNE	BRIAND Michel	02 98 00 12 80		briand@enstb.enst-bretagne.fr
TOULON	DAMOISEAUX Jean-Luc	04 94 14 22 23	04 94 14 24 48	jld@univ-tln.fr
TOULOUSE 1	SIBERTIN-BLANC Christophe	05 61 63 35 63	61 63 37 98	sibertin@irit.fr
TOULOUSE 2	SEDES Florence	05 61 55 63 22	61 55 62 58	sedes@irit.fr
TOULOUSE 3 IUT	CASTAN Serge			castan@irit.fr
TOULOUSE 3	VIGNOLLE Jean	05 61 55 69 65	61 55 62 58	vignolle@irit.fr
TOULOUSE INPT	COULETTE Bernard	05 61 58 83 57	61 58 82 09	coulette@enseeiht.fr
TOURS	DI SCALA Robert	02 47 36 70 20		
TOURS E3I	MAKRIS Pascal	02 47 36 14 14	02 47 36 14 22	makris@univ-tours.fr
VALENCIENNES	RAVIART Jean-Marie	03 27 14 13 16	03 27 14 11 50	raviart@univ-valenciennes.fr
VANNES	DEVEAUX Daniel	02 97 46 31 75	02 97 63 47 22	Daniel.Deveaux@iu-vannes.fr
VERSAILLES	EMAD Nahid	01 39 25 40 73	01 39 25 40 57	Nahid.Emad@prism.uvsq.fr

1. Les changements récents

PARIS INRIA : Pascale CHARPIN remplace Martin JOURDAN
Lille : Bernard TOURSEL remplace Serge PETITON
LYON ENS : Hélène PAUGAM-MOISY remplace Annick MONTANVERT

2. Correspondants recherchés

Les zones suivantes n'ont plus de correspondants. Nous invitons les collègues intéressés à se faire connaître auprès de Abdelkader Betari (betari@lim.univ-mrs.fr)
tél.: 04 91 17 79 21 Fas.: 04 91 17 79 22

BELFORT	LA ROCHELLE	PARIS INA-PG
CLERMONT	LYON 3	PARIS SUPELEC
CRETEIL	PARIS ENSAE	RODEZ